



PLAN CLÉ

## LISTE DES DESSINS

### E100 - GÉNÉRALE:

E101	DEVIS (1/2)	REV.6
E102	DEVIS (2/2)	REV.6
E103	LÉGENDES, ÉTENDUE DES TRAVAUX ET TABLEAUX	REV.6

### E200 - SCHÉMA UNIFILAIRE:

E201	SCHÉMA UNIFILAIRE DÉMOLITION	REV.6
------	---------------------------------	-------

### E300 - SERVICES:

E301	SERVICES ET SÉCURITÉS (SOUS-SOL) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6
E302	SERVICES ET SÉCURITÉS (REZ-DE-CHAUSSEÉ) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6
E303	SERVICES ET SÉCURITÉS (ÉTAGE) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6

### E400 - ÉCLAIRAGE:

E401	ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (SOUS-SOL) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6
E402	ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (REZ-DE-CHAUSSEÉ) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6
E403	ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (ÉTAGE) DÉMOLITION / CONSTRUCTION	REV.6

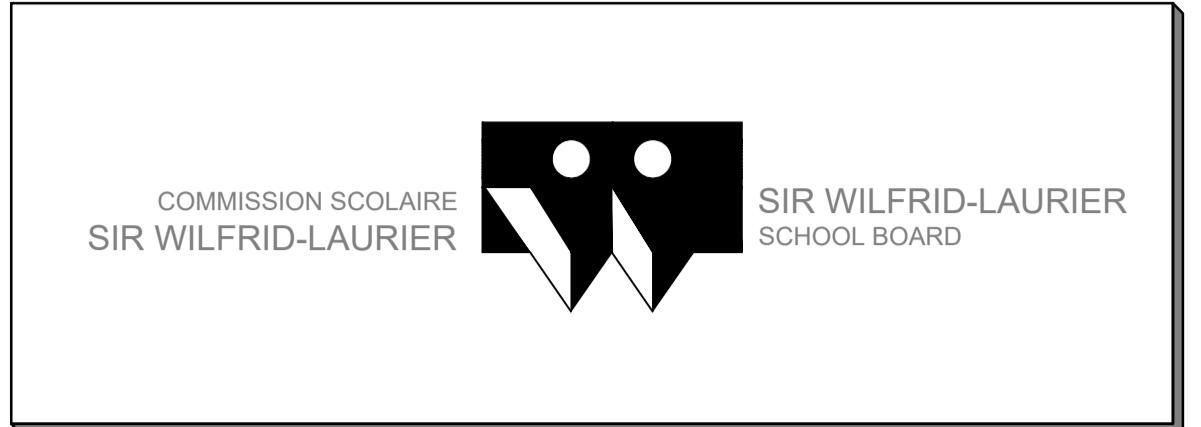
### E700 - COUPES ET ÉLÉVATIONS:

E701	COORDINATIONS DES PLAFONDS (SOUS-SOL / REZ-DE-CHAUSSEÉ) MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE	REV.6
E702	COORDINATIONS DES PLAFONDS (ÉTAGE / TOIT) MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE	REV.6

### E800 - DÉTAILS, FICHES TECHNIQUES ET FEUILLES DE PANNEAUX:

E801	DÉTAILS	REV.6
E802	FEUILLES DE PANNEAUX	REV.6

CLIENT



ARCHITECTE



INGÉNIEUR ÉLECTRIQUE / MÉCANIQUE



PROJET

RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS ET  
MODIFICATION CVAC À L'ÉCOLE PHEONIX  
ALTERNATIVE

ADRESSE

1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC, H7G 4B8

NO PROJET INGÉNIUR  
DND241026-27

NO PROJET CLIENT  
PI-186-24-P01

ÉLECTRIQUE

9		
8		
7		
6	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	10/10/2025
5	ÉMIS POUR PERMIS	16/09/2025
4	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	04/08/2025
3	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	09/06/2025
2	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	14/03/2025
1	ÉMIS POUR COORDINATION	12/03/2025
0	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	13/12/2024

## CONDITIONS GÉNÉRALES:

- 1. GÉNÉRALITÉS**
  - LES CONDITIONS GÉNÉRALES ET LES CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE/DESIGNER ET DU CLIENT FONT PARTIE INTEGRALE DU PRÉSENT DEVIS ET DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SES SOUS-TRAITANTS.
  - LES DESSINS ET LE PRÉSENT DEVIS SONT COMPLÉMENTAIRES À CEUX DES AUTRES DISCIPLINES (ARCHITECTURE / ÉLECTRICITÉ / ETC.) ET TOUTE CONTRADICTION ENTRE CEUX-CI DOIT ÊTRE SIGNALÉE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS À L'INGÉNIEUR.
- 2. DESSINS D'ATELIER ET FICHES TECHNIQUES**
  - LAISSER 3 JOURS OUVRABLES À L'INGÉNIEUR POUR EXAMINER CHAQUE LOT DE DOCUMENTS SOUMIS.
  - SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER EN FORMAT PDF SELON LES RÈGLES SUIVANTES :
  - PRÉSENTER UNE FICHE D'IDENTIFICATION COMPRENANT AU MINIMUM LES NOMS ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR, DU FOURNISSEUR ET DU MATERIEL, LE NOM ET LE NUMÉRO DU PROJET.
  - IDENTIFIER CLAIREMENT LE MODÈLE, LES OPTIONS ET LES AUTRES CARACTÉRISTIQUES SÉLECTIONNÉES SUR LES DESSINS.
  - EN FRANÇAIS.
  - UN SEUL FICHER PDF PAR DESSIN D'ATELIER.
  - LES DESSINS D'ATELIER NE RESPECTANT PAS CES DIRECTIVES SERONT RETOURNÉS À L'ENTREPRENEUR AVEC LA MENTION REJETÉE.
  - LORSQUE LES DESSINS D'ATELIER ONT ÉTÉ VÉRIFIÉS PAR L'INGÉNIEUR ET QU'aucune ERREUR OU OMISSION N'A ÉTÉ DÉCLELÉE OU QUILS NE CONTIENNENT QUE DES CORRECTIONS MINIMES, LES IMPRIMÉS SONT RETOURNÉS AVEC L'ANNOTATION « REVUE » OU « REVUE AVEC ANNOTATIONS ». ET LES TRAVAUX DE FAÇONNAGE ET D'INSTALLATION PEUVENT ALORS ÊTRE ENTREPRIS SI LES DESSINS D'ATELIER SONT REJETÉS, AVEC LA MENTION « REJETÉ ET RESOUMETTRE ». LES COPIES ANNOTÉES SONT RETOURNÉES ET LES DESSINS D'ATELIER CORRIGÉS DOIVENT ÊTRE JEUVE SOUMIS SELON LES INDICATIONS PRÉCITÉES AVANT QUE LES TRAVAUX DE FAÇONNAGE ET D'INSTALLATION PUISSENT ÊTRE ENTREPRIS.
  - L'EXAMEN DES DESSINS D'ATELIER PAR L'INGÉNIEUR VISE UNIQUEMENT À VÉRIFIER LA CONFORMITÉ AU CONCEPT GÉNÉRAL DES DONNÉES INDICHIÉES SUR CES DERNIERS.
  - CET EXAMEN NE SIGNIFIE PAS QUE L'INGÉNIEUR APPROUVE L'AVANT-PROJET DÉTAILLÉ PRÉSENTÉ DANS LES DESSINS D'ATELIER. RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE À L'ENTREPRENEUR QUI LES SOUMET, ET NE DÉGAGE PAS NON PLUS CE DERNIER DE L'OBIGATION DE TRANSMETTRE LES DESSINS D'ATELIER COMPLETS ET EXACTS, ET DE SE CONFORMER À TOUTES LES EXIGENCES DES TRAVAUX ET DES DOCUMENTS CONTRACTUELS.
  - SANS QUE LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÉDE EN SOIT RESTREINTE, IL IMPORTE DE PRÉCISER QUE L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE L'EXACTITUDE DES DIMENSIONS CONFIRMÉES SUR PLACE, DES CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES LORSQUE L'ÉQUIPEMENT EST RACCORDE À L'EXISTANT, DE LA FOURNITURE DES RENSEIGNEMENTS VISANT LES MÉTHODES DE FAÇONNAGE OU LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET D'INSTALLATION ET DE LA COORDINATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES.
  - SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER PORTANT LE SCEAU ET LA SIGNATURE D'UN INGÉNIEUR MEMBRE EN RÈGLE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC (O.I.Q.) POUR LES DESSINS D'ATELIER SUIVANTS :
    - DESSINS D'ATELIER DE STRUCTURE ;
    - DESSINS D'ATELIER DES SUPPORTS PARASIMIQUES ;
    - TOUT DESSIN D'ATELIER RÉALISÉ PAR L'ENTREPRENEUR.
- 3. COULEUR DES ÉQUIPEMENTS ET/OU MATERIEL:**
  - SAUF INDICATIONS CONTRAIRES AUX PLANS, LA COULEUR DES ÉQUIPEMENTS ET/OU DU MATERIEL SPÉCIFIÉ SERA AU CHOIX DE L'ARCHITECTE.
- 4. PRODUITS DE RÉFÉRENCE ET AUTRES PRODUITS ÉQUIVALENTS:**
  - LA DEMANDE D'ÉQUIVALENCE SERA FAITE PENDANT LA PÉRIODE D'APPEL D'OFFRE ET SELON LE PROCESSUS DE LA COMMISSION SCOLAIRE. PRODUITS DE RÉFÉRENCE: PRODUITS UTILISÉS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS DONT LA DESCRIPTION EST INCLUSE AUX PLANS (TABLEAUX) OU DEVIS ET COMPREND LE NOM DU MANUFACTURER ET LE MODÈLE. LORSQUE MENTIONNÉS, LES NOMS DES MANUFACTURERS ET DES MODÈLES SERVENT À ÉTABLIR DE FAÇON PRÉCISE LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÉMENTS EXIGÉS.
  - AUTRES PRODUITS ÉQUIVALENTS : AUTRES PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉS, SELON L'AVIS DE L'INGÉNIEUR, À TITRE D'ÉQUIVALENCE AUX PRODUITS DE RÉFÉRENCE.
  - SI LES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT ÉQUIVALENT NÉCESSITENT DES CHANGEMENTS AUX PLANS ET AUX TRAVAUX À EFFECTUER, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE DÉFRAYER LES CÔTS DE TOUS CES CHANGEMENTS INCLANT CELUI DES AUTRES DIVISIONS OU SECTION AFFECTÉE ET DES AJUSTEMENTS RÉSULTANT DE L'ACCEPTATION DES AUTRES PRODUITS ÉQUIVALENTS.
- 5. FOURNITURE, INSTALLATION ET RACCORDEMENT**
  - L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR TOUTS LES MATERIAUX NÉCESSAIRES POUR RÉALISER UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET CONFORME À L'ESPRIT DE CES DOCUMENTS. ILS DEVONT INSTALLER ET RACCORDER LES MATERIAUX ET ÉQUIPEMENTS SANS FRAIS ADDITIONNELS, QUE CEUX-CI SOIENT DÉCRITS OU NON AUX PLANS ET DEVIS.
- 6. NORMES, RÈGLEMENTS, LOIS, CODES ET PERMIS**
  - TOUT LE TRAVAIL ET LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS ET INSTALLÉS DOIVENT ÊTRE CONFORMES ÀS NORMES, RÈGLEMENTS, LOIS ET CODES APPLICABLES. L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER À CES NORMES, RÈGLEMENTS, LOIS ET CODES SANS RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE ET DOIT DÉFRAYER TOUTS LES CÔTS RELATIFS À L'OBTENTION DES PERMIS REQUIS.
  - LORSQUE LES NORMES, RÈGLEMENTS, LOIS ET CODES APPLICABLES DIVERGENT AVEC LES PLANS ET DEVIS, LES EXIGENCES LES PLUS STRICTES S'APPLIQUENT.
  - APRÈS AVOIR EXÉCUTÉ LA MAJORITY DES TRAVAUX, CONDUIRE ET FOURNIR TOUTES LES INSPECTIONS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION DES CERTIFICATIONS DEMANDÉES CONFORMÉMENT AUX NORMES, RÈGLEMENTS, LOIS ET CODES APPLICABLES.
- 7. QUALITÉ**
  - LES PRODUITS, LES MATERIAUX, LES MATERIELS, LES APPAREILS ET LES PIÈCES UTILISÉES POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE NEUF, EN PARFAIT ÉTAT ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ POUR LES FINS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.
- 8. COORDINATION**
  - IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE VEILLER À LA COORDINATION DES TRAVAUX AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS.
- 9. ÉLÉMENTS À DISIMULER**
  - SAUF INDICATION CONTRAIRE, DISIMULER LES CANALISATIONS, LES CONDUITS ET LES CÂBLES ÉLECTRIQUES DANS LES PLANCHERS, DANS LES MURS ET DANS LES PLAFONDS DES PIÈCES ET DES AILES FINES.
- 10. REMISE EN ÉTAT**
  - EXÉCUTER LES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT REQUIS POUR RÉPARER OU POUR REMPLACER LES PARTIES OU LES ÉLÉMENTS DE L'OUVRAGE TROUVÉS DÉFECTUEUX OU INACCEPTABLES. COORDONNER LES TRAVAUX À EXÉCUTER SUR LES OUVRAGES CONTIGUS TOUCHÉS, SELON LES BESOINS.
- 11. EMPLACEMENT DES APPAREILS**
  - L'EMPLACEMENT INDIQUE POUR LES APPAREILS, LES PRISES DE COURANT ET LES AUTRES MATERIELS ÉLECTRIQUES OU MÉCANIQUES DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME APPROXIMATIF.
- 12. FIXATIONS- GÉNÉRALITÉS**
  - SAUF INDICATION CONTRAIRE, FOURNIR DES ACCESSOIRES ET DES PIÈCES DE FIXATION MÉTALLIQUES AYANT LES MÊMES TEXTURES, COULEUR ET FINI QUE L'ÉLÉMENT À ASSUETTIR. ÉVITER TOUT ACTION ELECTROLYTIQUE ENTRE DES MATERIAUX OU DES MATERIAUX DE NATURE DIFFÉRENTES.
  - UTILISER POUR ASSUETTIR LES OUVRAGES EXTÉRIEURS DES ATTACHES ET DES ANCRAGES À L'ÉPREUVE DE LA CORROSION EN ACIER INOXYDABLE DE NUANCE 304.
- 13. RÉSEAUX D'UTILITÉS EXISTANTS**
  - LORSQU'IL S'AGIT DE FAIRE DES RACCORDEMENTS À DES RÉSEAUX EXISTANTS, LES EXÉCUTER AUX HEURES FIXÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE EN GÉNANT LE MOINS POSSIBLE LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX, ET/OU LES OCCUPANTS DU BÂTIMENT.

## PROTECTION PARASIMIQUE:

- 1. GÉNÉRALITÉS:**
  - l'ENTREPRENEUR DE CHAQUE SOUS-SECTION EST RESPONSABLE DES MESURES PARASIMIQUES RELIÉES À SA DISCIPLINE ET DOIT INCLURE LES FRAIS DANS SA SOUMISSION.
  - LES DISPOSITIFS PARASIMIQUES NE DOIVENT PAS NUIRE AU FONCTIONNEMENT NORMAL DES ÉQUIPEMENTS NI À LEUR ENTRETIEN.
- 2. CODES ET RÈGLEMENTS:**
  - TOUTES LES TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS CONFORMÉMENT AU « CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC - CHAPITRE 1 » AINSI QU'AUX NORMES DE LA SMACNA.
  - SEISMIC RESTRAINT MANUAL, GUIDELINE FOR MECHANICAL SYSTEMS ; ADDENDUM NO 1 TO SEISMIC RESTRAINT MANUAL, GUIDELINE FOR MECHANICAL SYSTEMS.
- 3. CONCEPTION**
  - LA CONCEPTION DES TRAVAUX DE PROTECTION PARASIMIQUE DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE EN RÈGLE DE L.O.I.Q. SOUMETTRE, POUR INFORMATION, AVEC LES DESSINS D'ATELIER UN RAPPORT DE CONCEPTION SIGNÉ MONTRANT :
  - LA LISTE DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES QUI DEVONT ÊTRE RETENUS CONTRE LES CHARGES SISMIQUES ;
  - LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES EXEMPTES AINSI QUE LA RAISON DE LEUR EXEMPTION ;
  - LES CRITÈRES DE CONCEPTION DU SYSTÈME DE PROTECTION PARASIMIQUE ;
  - LE CALCUL DES CHARGES PARASIMIQUES POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES DEVANT ÊTRE RETENUS CONTRE LES CHARGES PARASIMIQUES.
- 4. RAPPORT DE CONFORMITÉ**
  - SOUMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX, PAR UN INGÉNIEUR MEMBRE EN RÈGLE DE L.O.I.Q., UN RAPPORT DE CONFORMITÉ CONTENANT :
  - L'ANALYSE DES FIXATIONS PARASIMIQUES EXIGÉES DANS LE RAPPORT DE CONCEPTION INCLANT DES PHOTOS DES SYSTÈMES DE FIXATION PARASIMIQUES POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES.
  - UNE ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS EN FONCTION DU RAPPORT DE CONCEPTION ET DES NORMES ET CODES EN VIGUEUR.
- 5. IDENTIFICATION DU MATERIEL**
  - POUR DÉSIGNER LES APPAREILS ÉLECTRIQUES, UTILISER DES PLAQUES INDICATRICES EN FRANÇAIS CONFORMES AUX PRÉSCRIPTIONS CI-APRÈS :
  - PLAQUES INDICATRICES : PLAQUES À GRAVER EN PLASTIQUE LAMICOID DE 3 MM D'ÉPAISSEUR, AVEC FACE DE COULEUR BLANCHE ET ÂME DE COULEUR BLANCHE, FIXÉES MÉCANIQUEMENT AU MOYEN DE VIS TARAUDÉES, AVEC INSCRIPTIONS EN LETTRES CORRECTEMENT ALIGNÉES, GRAVÉES JUSQU'A L'ÂME DE LA PLAQUE.
  - LES INSCRIPTIONS DES PLAQUES INDICATRICES DOIVENT ÊTRE APPROUVEES PAR L'INGÉNIEUR AVANT FABRICATION. PRÉVOIR AU MOINS VINGT-CINQ (25) LETTRES PAR PLAQUE.
  - FORMAT CONFORME AUX INDICATIONS CI-APRÈS :
  - FORMAT DÉTAILLE : AVANT DÉBUTER
  - DESSIN D'ATELIER
  - ÉCHANCIER DES TRAVAUX
  - À LA FIN DES TRAVAUX :
  - LE DOCUMENTATION SUIVANTE EN FORMAT ÉLECTRONIQUE (PDF ET AUTOCAD 2010 OU PLUS RECENT) DOIT ÊTRE FOURNI :
  - LE DOCUMENTATION SUIVANTE EN FORMAT ÉLECTRONIQUE (PDF ET AUTOCAD) POUR LE MATERIEL CONSTRUIT (TCC) (PDF ET AUTOCAD)
  - MANUEL D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN
  - RAPPORT SYSTÈME PARASIMIQUE
  - LE CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉLIVRÉ PAR L'AUTORITÉ COMPÉTENTE (SELON LE CAS)
  - LES FICHES RELATIVES À L'EXPLOITATION ET À L'ENTRETIEN
  - LES RÉSULTATS DES ESSAIS DES SYSTÈMES ET DES INSTRUMENTS ÉLECTRIQUES INSTALLÉS.
  - LE RAPPORT D'ÉQUILIBRAGE DES CHARGES, LORSQU'APPLIQUABLE CERTIFICAT D'ALARME INCENDIE
  - IDENTIFICATION DU CABLAGE
  - LES DEUX EXTREMITÉS DES CONDUCTEURS DE PHASE DE CHAQUE ARTÈRE ET DE CHAQUE CIRCUIT DE DÉRIVATION DOIVENT ÊTRE MARQUÉES DE FAÇON PERMANENTE ET INDELÉBIL À L'AIDE D'UN RUBAN DE PLASTIQUE NUMÉROTÉ.
  - CONSERVER L'ORDRE DES PHASES ET LE MÊME CODE DE COULEUR POUR TOUTE L'INSTALLATION.
  - LE CODE DE COULEUR DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA C22.1.
  - UTILISER DES CÂBLES DE COMMUNICATION FORMES DE CONDUCTEURS AVEC REPÈRAGE COULEUR UNIFORME DANS TOUT LE RÉSEAU.
  - VIOLET POUR TENSION JUSQU'À 600V COMPLÉMENTAIRE ROUGE POUR URGENCIE
  - LAIR POUR TENSION JUSQU'À 250V (COMPLÉMENTAIRE ROUGE POUR URGENCIE)
  - VERT POUR COMMUNICATION
  - BLEU POUR CONTRÔLE
  - ROUGE POUR ALARME-INCENDIE
  - IDENTIFICATION DES CONDUITS ET DES CÂBLES
  - ATTRIBUER UN CODE DE COULEUR AUX CONDUITS, AUX BOÎTES ET AUX CÂBLES SOUS GAINES MÉTALLIQUES.
  - APPLIQUER DU RUBAN DE PLASTIQUE OU DE LA PEINTURE, COMME MOYEN DE REPÈRAGE, SUR LES CÂBLES OU LES CONDUITS À TOUTES LES 15 M ET AUX TRAVERSÉES DES MURS, DES PLAFONDS ET DES PLANCHERS.
  - LES BANDES DES COULEURS DE BASE DOIVENT AVOIR 25 MM DE LARGEUR ET CELLES DES COULEURS COMPLÉMENTAIRES, 20 MM DE LARGEUR.
  - FINITION
  - LES SURFACES DES ENVELOPPES MÉTALLIQUES DOIVENT ÊTRE FINIES EN ATELIER ET ÊTRE REVÉTUÉES D'UN APPRÉT ANTIROUILLE, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR, ET D'AU MOINS DEUX COUCHES DE PEINTURE-ÉMAIL DE FINITION.
  - LES MATERIELS ÉLECTRIQUES À INSTALLER À L'EXTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE PEINTS EN « VERT MACHINE ».
  - LES ARMOIRES DES APPAREILS DE COMMUTATION ET DE DISTRIBUTION INSTALLÉES À L'INTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE PEINTES EN GRIS PÂLE.
  - ÉTIQUETTES, PLAQUES INDICATRICES ET PLAQUES SIGNALÉTIQUES
  - S'ASSURER QUE LES ÉTIQUETTES CSA, LES PLAQUES INDICATRICES ET LES PLAQUES SIGNALÉTIQUES SONT VISIBLES ET LISIBLES UNE FOIS LES MATERIELS INSTALLES.
- 6. A.Z. ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES** 2025/10/10
- 5. A.Z. ÉMIS POUR PERMIS** 2025/09/16
- 4. A.Z. ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX** 2025/08/04
- 3. A.Z. ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%** 2025/05/09
- 2. A.Z. ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%** 2025/03/14
- 1. A.Z. ÉMIS POUR COORDINATION** 2025/03/12
- 0. A.Z. ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%** 2024/12/13

Plan clé:

Notes:

**CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

**CONSULTANTS**  
  
 Ingénierie électrique intégrée  
 T 514-530-2011 | 109 Rue St-Charles Est, Québec, QC, Canada G1K 2N5 | dndinc.ca  
 T 437-353-3052 | 1750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
 T 614-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

**Client:**  
  
 COMMISSION SCOLAIRE  
 SIR WILFRID-LAURIER  
 SCHOOL BOARD

**Projet:**  
**RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE PHOENIX ALTERNATIVE**

Adresse du site:  
 1105, RUE VICTOR-MORIN  
 DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
**DEVIS (1/2)**

Dessiné(e) par:  
 S. Cloutier

Conçu par:  
 A. Zerigui, Ing.

Approuvé(e) par:  
 A. Zerigui, Ing.

Date:  
 22 novembre, 2024

No Projet Client:  
 PI-186-24-P01

Échelle:  
 Aucune

Dossier No:  
 DND241026-27

Page:  
 E101

Rév:  
 6

## DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE:

1. CONNECTEURS POUR CÂBLES ET BOÎTES 0-1000V
- 1.1. CONNECTEURS À PRESSION POUR CÂBLES, CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 65, À ÉLÉMENTS PORTEURS DE COURANT EN CUIVRE, DE CALIBRE APPROPRIÉ AUX CONDUCTEURS EN CUIVRE, SELON LES EXIGENCES.
- 1.1.1. PRODUITS ACCEPTABLES : COLOR KEYED DE THOMAS AND BETTS
- 1.2. ISOLANT POUR CONNECTEURS, PRODUITS ACCEPTABLES: COLD SHRINK, MODÈLE 8420 DE 3M
- 1.3. CONNECTEURS D'EPISAGE POUR APPAREILS D'ÉCLAIRAGE CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 65, À ÉLÉMENTS PORTEURS DE COURANT EN CUIVRE, DE CALIBRE APPROPRIÉ AUX CONDUCTEURS EN CUIVRE DE GROSSEUR 10 AWG OU MOINS.
- 1.4. BRIDES DE SERRAGE OU CONNECTEURS POUR CÂBLES ARMÉS, CONDUITS FLEXIBLES, SELON LES BESOINS, CONFORMES À LA NORME CAN/CSA-C22.2 NUMÉRO 18.
- 1.4.1. PRODUITS ACCEPTABLES : THOMAS AND BETTS, TITE-BITES SERIE 300
- 1.5. DÉNUDER SOINGEUSEMENT L'EXTREMITÉ DES CONDUCTEURS PUIS, SELON LE CAS, APPLIQUER UNE COUCHE DE PÂTE À JOINT À BASE DE ZINC SUR LES ÉPISURES DES CÂBLES EN ALUMINIUM AVANT DE POSER LES CONNECTEURS.
- 1.6. INSTALLER LES CONNECTEURS À PRESSION ET SERRER LES VIS AU MOYEN D'UN OUTIL DE COMPRESSION RECOMMANDÉ PAR LE FABRICANT. L'INSTALLATION DOIT ÊTRE CONFORME AUX ESSAIS DE SERRAGE EXÉCUTÉS CONFORMÉMENT À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 65.
- 1.7. POSER LES CONNECTEURS POUR APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ET LES SERRER, REMETTRE EN PLACE LE CAPUCHON ISOLANT.
- 1.8. POSER LES CONNECTEURS POUR BORNES DE TRAVERSÉE CONFORMÉMENT À LA NORME EEMAC 1Y-2.
2. FILERIE DU BÂTIMENT
- 2.1. CONDUCTEURS : TORSADÉS S/LS SONT DE GROSSEUR 10 AWG ET PLUS; GROSSEUR MINIMALE : 12 AWG.
- 2.2. CONDUCTEURS EN CUIVRE OU EN ALLIAGE D'ALUMINIUM (ACM) LORSQUE LA CAPACITÉ EST 100A OU PLUS; DE GROSSEUR SELON LES INDICATIONS, MINIMUM 12 AWG, SOUS ISOLANT EN POLYÉTHYLÈNE THERMODURCISSEABLE RETINÉ À CHAUD SUR LE CONDUIT. CONFORMEMENT À LA NORME CSA DU TYPE RWU90, UTILISATION, DISTRIBUTION ET CIRCUIT DE DÉRIVATION ENFOUIS DANS LE SOL ET MIS À LA TERRE (MALT) SOUS CONDUIT GROUPE AVEC LES AUTRES CONDUCTEURS DU CIRCUIT, DE COULEUR VERT, ENFOUIS DANS LE SOL.
- 2.3. CONDUCTEURS EN CUIVRE OU EN ALLIAGE D'ALUMINIUM (ACM) DE GROSSEUR SELON LES INDICATIONS, MINIMUM 14 AWG, SOUS ISOLANT THERMOPLASTIQUE DU TYPE TW75, CONCU POUR UNE TENSION NOMINALE DE 600 V. UTILISATION : CIRCUIT DE COMMANDE DES DÉMARREURS DE MOTEUR ET DE SONORISATION À L'INTÉRIEUR ET MISE À LA TERRE (MALT) SOUS CONDUIT GROUPE AVEC LES AUTRES CONDUCTEURS DU CIRCUIT, DE COULEUR Verte.
- 2.4. CONDUCTEUR EN CUIVRE NU, MINIMUM 12 AWG, UTILISATION : MISE À LA TERRE (MALT) À DÉCOUVERT, SEULE DANS UN CONDUIT OU ENFOUIE DIRECTEMENT DANS LE SOL.
- 2.5. LE CONDUCTEUR DE NEUTRE DEVRA ÊTRE DE MÊME CALIBRE QUE LES CONDUCTEURS PORTEURS DE COURANT DANS UNE MÊME CANALISATION.
- 2.6. SAUF AVIS CONTRAIRE SUR LES PLANS, LA FILERIE SERA DANS DES CANALISATIONS MÉTALLIQUES ÉLECTRIQUE « EMT » D'UN DIAMÈTRE MINIMAL DE 21MM.
3. TERMINAISONS DU CÂBLAGE
- 3.1. S'ASSURER QUE LES COSES, LES BORNES ET LES VIS DES TERMINAISONS DU CÂBLAGE CONVIENNENT AUTANT POUR DES CONDUCTEURS EN CUIVRE QUÉ POUR DES CONDUCTEURS EN ALUMINIUM.
4. CONDUITS
- 4.1. CONDUITS MÉTALLIQUES RIGIDES : CONFORMES LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 45, EN ACIER GALVANISÉ, VISER.
- 4.2. CONDUITS RECOURVETS D'ENDUIT ÉPOXYDIQUE : CONFORMES LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 45, AVEC ENDUIT DE ZINC ET REVÊTEMENT DE FINITION ANTICORROSION BASE DE RÉSINES ÉPOXYDIQUES, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR.
- 4.3. TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) : CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 83, MUNI DE RACCORDS.
- 4.4. CONDUITS MÉTALLIQUES FLEXIBLES : CONFORMES LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 51, EN ACIER, ÉTANCHE AUX LIQUIDES.
- 4.5. INSTALLER DES JOINTS DE DILATATION AUX JOINTS DE DILATATION DU BÂTIMENT AINSI QU'POUR TOUTE COURSE DE GRANDE LONGUEUR.
- 4.6. UTILISER DES CONDUITS À REVÊTEMENT ÉPOXYDIQUE DANS LE CAS D'INSTALLATIONS SITUÉES EN MILIEU CORROSIF.
- 4.7. UTILISER DES CONDUITS MÉTALLIQUES FLEXIBLES DANS LE CAS DE CONNEXIONS DE MOTEURS, DE MATERIEL VIBRANT ET DE TRANSFORMATEUR SITUÉ DANS DES LOCAUX SECS. LONGUEUR MAXIMALE DE 1 MÈTRE.
- 4.8. UTILISER DES CONDUITS MÉTALLIQUES FLEXIBLES ET ÉTANCHES AUX LIQUIDES DANS LE CAS DE CONNEXIONS DE MOTEURS, DE MATERIELS VIBRANTS ET DE TRANSFORMATEURS SITUÉS DANS DES LOCAUX HUMIDES OU MOUILLÉS, OU EN MILIEU CORROSIF. LONGUEUR MAXIMALE DE 1 MÈTRE.
- 4.9. SAUF INDICATION CONTRAIRE, DISIMULER LES CONDUITS DANS LES MURS ET LES PLAFONDS SAUF CEUX QUI SONT POSÉS DANS DES LOCAUX D'EXPOSITIONS MÉTALLIQUES ET D'ÉLECTRONIQUE EQUIPÉS POUR POSER LES CONDUITS DE FAÇON NE PAS DÉMINERER LA PIÈCE LIBRE DE LA PIÈCE ET EN UTILISANT LE MOINS D'ESPACE POSSIBLE. LORSQUE SURFACE, À L'EXCEPTION DES LOCAUX D'INSTALLATIONS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES, INSTALLER DE LA MOLURE MÉTALLIQUE.
- 4.10. INSTALLER LES CONDUITS DÉMONTABLEMENT DANS L'ÉLÉMENT AUX LIGNES D'IMPÉTÉRATION DU BÂTIMENT. EST INTERDIT D'INSTALLER DES CONDUITS HORIZONTAUX DANS DES MURS DE MACONNERIE ET DE NOYER DES CONDUITS DANS DES OUVRAGES EN TERRAZZO OU DANS DES CHAPES DE BÉTON.
- 4.11. FAIRE PASSER LES CONDUITS DANS L'AILLE DES ÉLÉMENTS D'OSSTATURE EN ACIER, S'IL Y A LIEU.
- 4.12. AUX ENDROITS OÙ C'EST POSSIBLE, GROUPER LES CONDUITS DANS DES ÉTRIERS EN U.
- 4.13. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CONDUITS NE DOIVENT PAS TRAVERSER LES ÉLÉMENTS D'OSSTATURE.
- 4.14. DANS LE CAS DES CONDUITS PLACÉS PARALLÈLEMENT AUX CANALISATIONS DE VAPEUR OU D'EAU CHAUE, PRÉVOIR ÉGALEMENT UN DÉGAGEMENT D'AU MOINS 75 MM; PRÉVOIR ÉGALEMENT UN DÉGAGEMENT D'AU MOINS 25 MM DANS LE CAS DES CROISEMENTS.
- 4.15. DERRIÈRE LES RADIAUTRES À L'INFRAROUGE OU AU GAZ, INSTALLER LES CONDUITS EN LAISANT UN DÉGAGEMENT DE 1.5M.
- 4.16. UTILISER DES RACCORDS FLEXIBLES ANTIDÉFLAGRANTS POUR LES CONNEXIONS DE MOTEURS ANTIDÉFLAGRANTS.
- 4.17. POSER DES RACCORDS D'ÉTANCHÉITÉ SUR LES CONDUITS INSTALLÉS DANS DES ENDROITS DANGEREUX ET LES REMPLIR DE MASTIC D'ÉTANCHÉITÉ.
- 4.18. UN FIL MÉTALLIQUE EN CUIVRE DE CALIBRE REQUIS (MINIMUM 12 AWG), ISOLÉ, DE COULEUR Verte, SERA INSTALLÉ À L'INTÉRIEUR DES CONDUITS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE MISE À LA TERRE.
- 4.19. CINTRER LES CONDUITS À FROID, REMPLACER LES CONDUITS QUI ONT SUBI UNE DIMINUTION DE PLUS DE 1/10 DE LEUR DIAMÈTRE ORIGINAL PAR SUITE D'UN ECRASSEMENT OU D'UNE DÉFORMATION.
5. FIXATION DE CONDUITS
- 5.1. BRIDES DE FIXATION A 1 TROU, EN FONTE MALLEABLE, POUR ASSUJETTIR LES CONDUITS APPARENTS DONT LE DIAMÈTRE NOMINAL EST ÉGAL OU INFÉRIEUR À 2 IN. BRIDES 2 TROUS, EN ACIER, POUR FIXER LES CONDUITS DONT LE DIAMÈTRE NOMINAL EST SUPÉRIEUR À 2 IN.
- 5.1.1. PRODUITS ACCEPTABLES : THOMAS AND BETTS, SANGLE POUR CONDUIT, SÉRIE 1275 à 1281.
- 5.2. ÉTRIERS DE POUTRE POUR ASSUJETTIR LES CONDUITS À DES OUVRAGES EN ACIER APPARENTS.
- 5.3. ÉTRIERS EN "U" POUR SOUTENIR PLUSIEURS CONDUITS, DISPOSER LES ÉTRIERS CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CODE D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC.

## ÉCLAIRAGE:

- 5.4. TIGES FILETÉES DE DIAMÈTRE SELON LA CHARGE, MAIS AU MINIMUM DE 6 MM DE DIAMÈTRE POUR RETENIR LES ÉTRIERS DE SUSPENSION.
- 5.5. SUPPORTER INDÉPENDAMMENT TOUS CÂBLES ET CONDUITS DU PLAFOND OU DE TOUTE AUTRE SUSPENSION DES AUTRES DIVISIONS.
6. RACCORDS DE CONDUIT
- 6.1. RACCORDS - CONFORMES À LA NORME CAN/CSA C22.2 NUMÉRO 18, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR LES CONDUITS PRÉSCRITS. ENDUIT : LE MÊME QUE CELUI UTILISÉ POUR LES CONDUITS.
- 6.2. PRODUITS ACCEPTABLES : RACCORD IBERVILLE NO.5004 ET ACCOUPLEMENT À VIS IBERVILLE NO.5104
- 6.3. RACCORDS EN L' PRÉFABRIQUÉS, POSER AUX ENDROITS OU DES COUDES DE 90 DEGRÉS REQUIS SUR DES CONDUITS DE 1 ET PLUS.
- 6.4. RACCORDS ET MANCHONS DE RACCORDEMENT ÉTANCHES POUR TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES. LES JOINTS VIS DE PRESSION SONT INTERDITS.
7. SECTIONNEURS À FUSIBLES ET SANS FUSIBLES
- 7.1. RÉFÉRER À LA SECTION SPÉCIFIQUE POUR LES PARTICULARITÉS DES RACCORDEMENTS DES COUPE-CIRCUITS ET SECTIONNEURS ALIMENTANT DES CHARGES DE MÉCANIQUE CONTRÔLÉES PAR DES VARIATEURS DE VITESSE (VFD).
- 7.2. FOURNIR DES SECTIONNEURS À FUSIBLES ET SANS FUSIBLES, SOUS COFFRET CERTIFIÉ ACNOR TYPE 1, POUR LES ENDROITS SECS ET USAGE GÉNÉRAL ET TYPE 3R POUR USAGE EXTÉRIEUR, ET CEUX À FUSIBLES SERONT TELS QU'ILS POURRONT RECEVOIR DES FUSIBLES HRC, FORMAT 1 DE CLASSE J ET DEVONT ÊTRE HOMOLOGUÉS POUR RACCORDEMENT DE 100% DES CHARGES CONTINUES.
- 7.3. LES SECTIONNEURS POUR USAGE À L'EXTÉRIEUR DEVONT ÊTRE DE TYPE CSA 3R, AVEC POSSIBILITÉ DE VERROUILLAGE EN POSITION OUVERTE OU FERMÉE. CES SECTIONNEURS SERONT FIXÉS SOLIDEMENT À L'APPAREILAGE ALIMENTÉ SI ACCEPTÉ PAR LE MANUFACTURIER DE L'ÉQUIPEMENT. LE CAS ÉCHÉANT, ILS DEVONT ÊTRE FIXÉS À UN SUPPORT RIGIDE INDÉPENDANT.
- 7.4. FOURNIR LES MOYENS POUR CADENASSER LE SECTIONNEUR EN POSITION FERMÉ-OUVERT.
8. FUSIBLES BASSE TENSION
- 8.1. FUSIBLES : PRODUIT D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT POUR L'ENSEMBLE DU PROJET.
- 8.2. FUSIBLE À HAUT POUVOIR DE COUPURE (HPC), 200 KA EFFICACE SYMÉTRIQUE ET LIMITÉE DE COURANT.
- 8.3. FUSIBLES DE LA CLASSE J (ANCIENNEMENT HRC-I) DE TYPE J1 : À ACTION DIFFÉRE, POUVANT SUPPORTER UN COURANT CORRESPONDANT À 500 % DE SON COURANT NOMINAL PENDANT AU MOINS 0.5 S.
9. COORDINATION DES DISPOSITIFS DE PROTECTION
- 9.1. S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES CIRCUITS COMME LES DÉCLENCHEURS DE SURINTENSITÉ, LES RELAIS ET LES FUSIBLES SONT INSTALLÉS, QU'ILS SONT DU CALIBRE VOULU ET QU'ILS SONT RÉGLES AUX VALEURS REQUISSES.
10. INTERRUPTEURS
- 10.1. INTERRUPTEURS : UNIPOLAIRES OU BIPOLAIRES, 20 A, 120V OU 347V, À TROIS OU QUATRE VOIES.
- 10.2. INTERRUPTEURS : À COMMANDE MANUELLE, D'USAGE UNIVERSEL, PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :
- 10.2.1. ORIFICES DE RACCORDEMENT : POUR FILS DE GROSSEUR 10 AWG.
- 10.2.2. CONTACTS : EN ALLIAGE D'ARGENT.
- 10.2.3. ÉLÉMÉNTS MOLÉS EN MATIÈRE À BASE DE RÉSINES D'URÉE OU DE MÉLAMINE POUR CONTRER LES EFFETS DES DÉPÔTS DE CARBONE.
- 10.2.4. RACCORDEMENT : LATERAL OU ARRIÈRE.
- 10.2.5. À BASCULE
- 10.2.6. COULEUR :
- 10.2.6.1. DE COULEUR BRUNE DANS LES ENDROITS NON-FINIS, LES ATELIERS, LES SALLES MÉCANIQUES, LES ENDROITS DISIMULÉS.
- 10.2.6.2. DE COULEUR BLANC PARTOUT AILLEURS
- 10.3. POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX, N'UTILISER QUE DES INTERRUPTEURS PROVENANT DU SEUL ET MÊME FABRICANT.
- 10.4. INSTALLER LES INTERRUPTEURS À UNE VOIE DE MANIÈRE QUE LA MANETTE SOIT VERS LE HAUT LORSQUE LES CONTACTS SONT FERMÉS.
- 10.5. INSTALLER LES INTERRUPTEURS DANS DES BOÎTES DE SORTIES GROUPEES, LORSQU'IL FAUT PLUS D'UN INTERRUPTEUR AU MÊME ENDROIT.
- 10.6. POSER LES INTERRUPTEURS À BASCULE À LA HAUTEUR SELON LES INDICATIONS.
- 10.7. PRODUITS ACCEPTABLES : HUBBELL, LÉVITON
11. PRISES DE COURANT
- 11.1. PRISES DE COURANT DOUBLE, TYPE CSA 5-15 R, 125 V, 15 A, ALVÉOLE DE MISE À LA TERRE EN U, CONFORMES À LA NORME CSA-C22.2 NUMÉRO 42, PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES.
- 11.1.1. BOÎTIER MOLÉ À BASE DE RÉSINES D'URÉE.
- 11.1.2. POUR RACCORDEMENT LATÉRAL OU ARRIÈRE DE FILS DE GROSSEUR 10 AWG.
- 11.1.3. MAILLONS À SECTIONNER POUR CONVERSION EN PRISES SÉPARÉES.
- 11.1.4. HUIT ORIFICES DE RACCORDEMENT ARRIÈRE, QUATRE BORNES À VIS POUR RACCORDEMENT LATÉRAL.
- 11.1.5. TRIPLE CONTACTS PAR FROTTEMENT, ET CONTACTS DE MISE À LA TERRE RIVÉS.
- 11.1.6. COULEUR :
- 11.1.6.1. DE COULEUR BRUNE DANS LES ENDROITS NON-FINIS, LES ATELIERS, LES SALLES MÉCANIQUES, LES ENDROITS DISIMULÉS.
- 11.1.6.2. DE COULEUR BLANC PARTOUT AILLEURS
- 11.1.7. POUR L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION, N'UTILISER QUE DES PRISES PROVENANT D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.
- 11.1.8. INSTALLER LES PRISES DE COURANT DANS DES BOÎTES DE SORTIES GROUPEES, LORSQU'IL FAUT PLUS D'UNE PRISE DE COURANT AU MÊME ENDROIT.
- 11.1.9. POSER LES PRISES DE COURANT À LA HAUTEUR SELON LES INDICATIONS.
- 11.1.10. LORSQU'IL S'AGIT DE PRISES DOUBLES CONVERTIES EN PRISES SÉPARÉES DONT L'UNE EST RACCORDEE À UN INTERRUPTEUR, POSER CELLE-CI DANS LE HAUT DE LA BOÎTE MONTÉE À LA VERTICALE.
- 11.1.11. MAILLONS À SECTIONNER POUR CONVERSION EN PRISES SÉPARÉES.
- 11.1.12. PRODUITS ACCEPTABLES : HUBBELL, LÉVITON
12. PLAQUES-COUVERCLES
- 12.1. MUNIR TOUS LES DISPOSITIFS DE CÂBLAGE D'UNE PLAQUE-COUVERCLE.
- 12.2. POUR L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION N'UTILISER QUE DES PLAQUES-COUVERCLES PROVENANT D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.
- 12.3. PLAQUES-COUVERCLES EN TÔLE D'ACIER POUR BOÎTES DE DERIVATIONS MONTÉES EN SAILLIE.
- 12.4. PLAQUES-COUVERCLES EN ACIER INOXIDABLE FINI BROSSÉ À LA VERTICALE, DE 1 MM D'ÉPAISSEUR POUR TOUS LES DISPOSITIFS MONTÉS DANS UNE BOÎTE AYANT UN DISPOSITIF DE CÂBLAGE DE COULEUR BLANC.
- 12.5. PLAQUES-COUVERCLES EN PLASTIQUE DE COULEUR BRUNE, DE 2,5 MM D'ÉPAISSEUR POUR TOUS LES DISPOSITIFS MONTÉS DANS UNE BOÎTE AYANT UN DISPOSITIF DE CÂBLAGE DE COULEUR BRUNE.
- 12.6. PLAQUES-COUVERCLES : EN TÔLE MOLÉE POUR DISPOSITIFS DE CÂBLAGE MONTÉS DANS DES BOÎTES POUR CONDUITS DU TYPE FS OU FD, MONTÉES EN SAILLIE.
- 12.7. PLAQUES-COUVERCLES MOLÉEES, EN ALUMINUM, À L'ÉPREUVE DES INTÉMÉRIES, À DEUX BATTANTS À RESSORT, AVEC GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ POUR PRISES DE COURANT DOUBLES, SELON LES INDICATIONS.
- 12.8. PLAQUES-COUVERCLES MOLÉEES, EN ALUMINUM, À RESSORT, À L'ÉPREUVE DES INTÉMÉRIES, AVEC GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ POUR PRISES DE COURANT SIMPLES OU INTERRUPTEURS, SELON LES INDICATIONS.
- 12.9. PROTÉGER LE FINI DES PLAQUES-COUVERCLES EN ACIER INOXIDABLE AU MOYEN D'UNE FEUILLE DE PAPIER OU D'UNE PELLICULE PLASTIQUE QUI NE SERA ENLEVÉE QUE LORSQUE TOUS LES TRAVAUX DE PEINTURE ET AUTRES SERONT TERMINÉS.

## ÉCLAIRAGE:

- 12.10. SUR LES DISPOSITIFS DE CÂBLAGE GROUPEZ, POSER UNE PLAQUE-COUVERCLE COMMUNE APPROPRIÉE.
- 12.11. IL EST INTERDIT DE POSER SUR DES BOÎTES MONTÉES EN SAILLIE DES PLAQUES-COUVERCLES QUI SONT CONÇUES POUR BOÎTES ENCASTRÉES.
1. ÉCLAIRAGE
- 1.1. PANNEAUX DE DISTRIBUTION
- 13.1. PANNEAUX DE DISTRIBUTION : CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 29, TOUS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT PROVENIR D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.
- 13.2. LES DISJONCTEURS DOIVENT ÊTRE POSÉS DANS LES PANNEAUX AVANT LIVRAISON AU CHANTIER.
- 13.3. PANNEAUX DE DISTRIBUTION : CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 29, TOUS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT PROVENIR D'UN SEUL ET MÊME FABRICANT.
- 13.4. PANNEAUX DE DISTRIBUTION : CONFORMES À LA NORME CSA C22.2 NUMÉRO 141-10
- 13.5. TOUS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT AVOIR LE MÊME TYPE DE SERRURE. FOURNIR DEUX CLES POUR CHAQUE PANNEAU.
- 13.6. BARRES OMNIBUS EN CUIVRE: BARRE NEUTRE DE MÊME INTENSITÉ ADMISSEABLE QUE LES BARRES DE PHASE.
- 13.7. BARRES OMNIBUS POUVANT RECEVOIR DES DISJONCTEURS BOUTONNÉS. CADRE DE LA PORTE DES PANNEAUX AVEC BOULONS ET CHARNIÈRES DISIMULÉES.
- 13.8. CADRE DE LA PORTE DES PANNEAUX AVEC BOULONS ET CHARNIÈRES DISIMULÉES.
- 13.9. PORTE ET CADRE DE PORTE REVÉTUÉS DE PEINTURE-ÉMAIL GRISÉE CUITE AU FOUR.
- 13.10. DISJONCTEURS SOUS BOÎTIER MOLÉ, AUTOMATIQUES, ACTIONNÉS PAR DÉCLENCHEURS THERMIQUES ET MAGNÉTIQUES ASSURANT UNE PROTECTION À TEMPORISATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LA SURCHARGE ET UNE PROTECTION INSTANTANÉE EN CAS DE COURT-CIRCUIT.
- 13.11. SAUF INDICATIONS CONTRAIRE, LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION DOIVENT ÊTRE MUNIS DE DISJONCTEURS À DÉCLENCHEMENT THERMOMAGNÉTIQUE.
- 13.12. DISJONCTEUR PRINCIPAL INSTALLÉ SÉPARÉMENT À LA PARTIE INFÉRIEURE OU SUPÉRIEURE DU PANNEAU, SELON L'EMPLACEMENT DE L'ENTRÉE DES CÂBLES. LORSQUE LE DISJONCTEUR EST MONTÉ À LA VERTICALE, L'OUVERTURE DU CIRCUIT DOIT ÊTRE RÉALISÉE PAR ABASSEMENT DE LA MANETTE.
- 13.13. DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE AUX ENDROITS INDICUÉS.
- 13.14. MUNIR DE DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE DES DISJONCTEURS DES CIRCUITS 2, D'ALARME INCENDIE, DES SORTIES POUR HORLOGE, D'ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ, DE SURVEILLANCE DES DÉPÔTS, D'INDICATEURS LUMINEUX DE SORTIE ET D'ÉCLAIRAGE DE NUIT ET SELON LES INDICATIONS.
- 13.15. À LA FIN DU PROJET, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA MISE À JOUR DE TOUTES LES FEUILLES DE PANNEAU AFFECTÉES PAR LE PROJET.
- 13.16. À LA FIN DU PROJET, LA CHARGE DEVRA ÊTRE ÉQUILIBRÉE DANS TOUS LES PANNEAUX AFFECTÉS PAR LE PROJET.
- 13.17. INSTALLER LES PANNEAUX AUX ENDROITS INDICUÉS, SOLIDEMENT, D'APLOMB, D'ÉQUERRE ET D'ALIGNEMENT AVEC LES SURFACES CONTIGUÉS.
- 13.18. MONTER LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION EN SAILLIE SUR UN PANNEAU DE FIXATION EN CONTREPLAQUÉ, DANS LA MESURE DU POSSIBLE. GROUPEZ LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION SUR UN PANNEAU DE FIXATION COMMUNE.
- 13.19. MONTER LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION À LA HAUTEUR SELON LES INDICATIONS.
- 13.20. RACCORDER TOUS LES CIRCUITS AUX ÉLÉMENTS DE CHARGE.
- 13.21. RACCORDER LES CONDUCTEURS NEUTRES À LA BARRE OMNIBUS NEUTRE COMMUNE.
- 13.22. PRODUITS ACCEPTABLES : SQUARE-D TYPE NQ
1. GÉNÉRALITÉS
- 1.1. FILAGE SOUS RÉSEAU DE CONDUIT TME
- 1.2. AUX ENDROITS REQUIS, INSTALLER LES RÉSISTANCES DE FIN DE LIGNES IDENTIFIÉES À P-TOUCH : L'ADRESSE DE CHAQUE COMPOSANTE
14. DISJONCTEURS SOUS BOÎTIER MOLÉ
- 14.1. DISJONCTEURS SOUS BOÎTIER MOLÉ, AUTOMATIQUES, ACTIONNÉS PAR DÉCLENCHEURS THERMIQUES ET MAGNÉTIQUES ASSURANT UNE PROTECTION À TEMPORISATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE À LA SURCHARGE ET UNE PROTECTION INSTANTANÉE EN CAS DE COURT-CIRCUIT.
- 14.2. CONFORME À LA NORME CSA22.2 NUMÉRO 5
- 14.3. DISJONCTEURS BOUTONNÉS AUX BARRES OMNIBUS</

## ÉTENDUE DES TRAVAUX - ÉLECTRICITÉ PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

LES TRAVAUX CONSISTENT ESSENTIELLEMENT MAIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER AU REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DES CORRIDORS ET DES CLASSES, ET À EXÉCUTER CE QUI EST DÉCRIT AUX PLANS ET DEVIS ÉLECTRIQUES AINSI QUE LES TRAVAUX MENTIONNÉS CI-DESSOUS:

- DÉMANTÉLER ET DISPOSER DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUE TEL QUE INDICUÉS AUX PLANS ET DEVIS
- FOURNIR ET INSTALLER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:
  - LES NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
  - TOUS LES CONDUITS ET LE FILAGE INCLUANT LES ACCESSOIRES (INTERRUPTEURS, BOÎTE DE JONCTION, SUPPORT, ETC.) POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES DEMANDÉS AUX PLANS ET DEVIS
  - CONDUICTS VIDÉS POUR AUTRES SERVICES AUXILIAIRES INTERCOMMUNICATION, ALARME INTRUSION, CAMÉRA
  - LES DISPOSITIFS HANASIMIQUES
- MODIFICATION DANS LES PANNEAUX ÉLECTRIQUES EXISTANTS
- FOURNITURE ET INSTALLATIONS DES CONDUITS, BOÎTES DE COORDONNEMENTS, BOÎTES DE SORTIE ET ACCESSOIRES DE MONTAGE ET DE FIXATION POUR LES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION
- FAIRE L'IDENTIFICATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, LE CABLAGE ET DES NOUVEAUX RÉSEAUX
- RAORDER ÉLECTRIQUEMENT TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS INCLUANT CEUX DES AUTRES DISCIPLINES
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS, LES SCELLEMENTS IGNIFUGES ET LE RAGRÉAGE NÉCESSAIRE
- ASSURER LA FORMATION DES OPÉRATEURS ET DU PERSONNEL DU PROPRIÉTAIRE
- FOURNIR LES DOCUMENTS DE FIN DE TRAVAUX TEL QUE:
  - DESSINS TEL QUE CONSTRUIT
  - MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN
  - CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DES DISPOSITIFS PARASISMÉTIQUES
- FOURNIR UNE LETTRE DE GARANTIE TEL QUE DEMANDÉ À U DEVIS

### LISTE DE MATÉRIEL

- MATÉRIEL FOURNI, INSTALLÉ, FIXÉ, CONNECTÉ ET TESTÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
- NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR
- PRISE DE COURANT DUPLEX DE TYPE INVOLABLE, 15A, 120V, NEMA 5-20R C/A BOÎTE DE MONTAGE. POUR FIN DE SOUMISSION SEULEMENT, CONSIDÉRER UNE PLAQUE EN ACIER INOXIDABLE. VOIR PLANS POUR LA QUANTITÉ DE PRISES À FOURNIR.
  - GRADATEURS 120V 15A DE TYPE DÉCOR, LED 0-10VDC, C/A PLAQUE DE MONTAGE AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARDS. POUR FIN DE SOUMISSION, CONSIDÉRER COUVERCLE EN ALUMINIUM BROUillé. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LA QUANTITÉ À FOURNIR.
  - GRADATEURS 3 VOIES 120V 15A DE TYPE DÉCOR C/A PLAQUE DE MONTAGE AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARDS. POUR FIN DE SOUMISSION, CONSIDÉRER COUVERCLE EN ALUMINIUM BROUillé. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LA QUANTITÉ À FOURNIR.
  - TÊTE D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS À DISTANCE (DOUBLE), MONTAGE UNIVERSEL, STANPRO MODÈLE #52-24V-7W-WH. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LA QUANTITÉ À FOURNIR.
  - TÊTE D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS À DISTANCE (SIMPLE), MONTAGE UNIVERSEL, STANPRO MODÈLE #51-24V-7W-WH. VOIR PLAN DE CONSTRUCTION POUR LA QUANTITÉ À FOURNIR.
  - DÉTECTEUR DE MOUVEMENT (TYPE E1) COMPATIBLE AVEC L'EXISTANT.
- \*NOTE: LES LUMINAIRES AVEC LA MENTION 24H DOIVENT ÊTRE ALIMENTÉS PAR DES CIRCUITS SUR LES PANNEAUX D'URGENCE ET ÊTRE EXEMPT DE TOUTES LES SÉRIES DE CONTRÔLE (INCLUANT MAIS SANS TOUTEFOIS ÊTRE LIMITÉ À : GRADATEURS, INTERRUPTEURS, ETC.).

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TOUS LES ÉLÉMENTS VISIBLES, COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE PARMI LES COULEURS STANDARD DU MANUFACTUREUR

NOTE: POUR TO

**CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

**DND**  
Consultants

Ingénierie Électrique Intégrée  
T 614-592-3031 | 129 Peel St, Suite 1000, Ottawa, ON, Canada K1A 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3052 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M5 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

No.	A.Z.	ÉMIS	DATE
6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13

Sceau

Client:



Projet:  
**RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE**

Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
**SCHÉMA UNIFILAIRE  
EXISTANT / MODIFIÉ**

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Aucune
Dossier No: DND241026-27	Page: E201
	Rév: 6

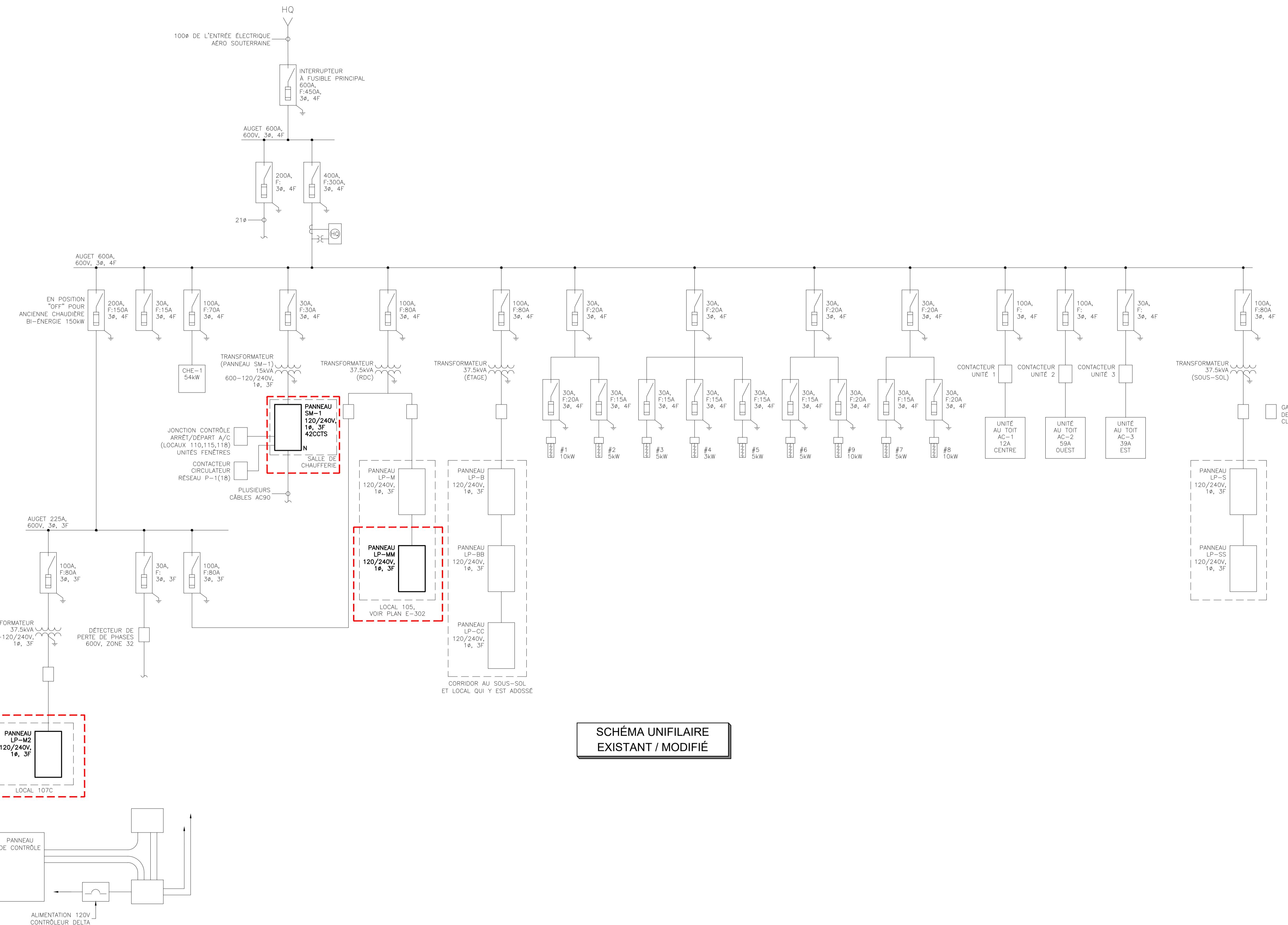
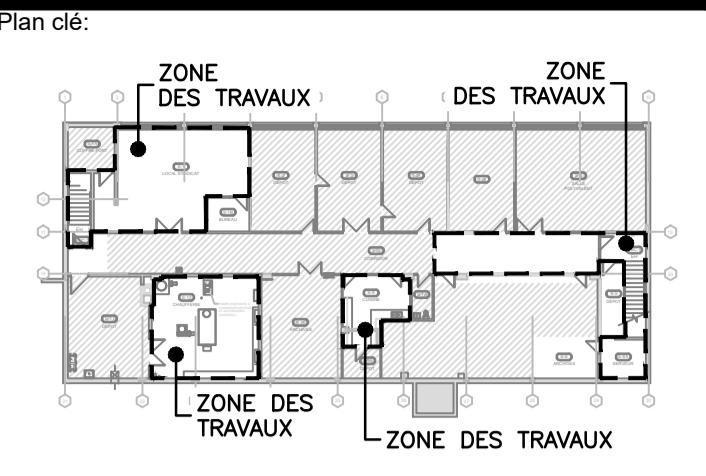
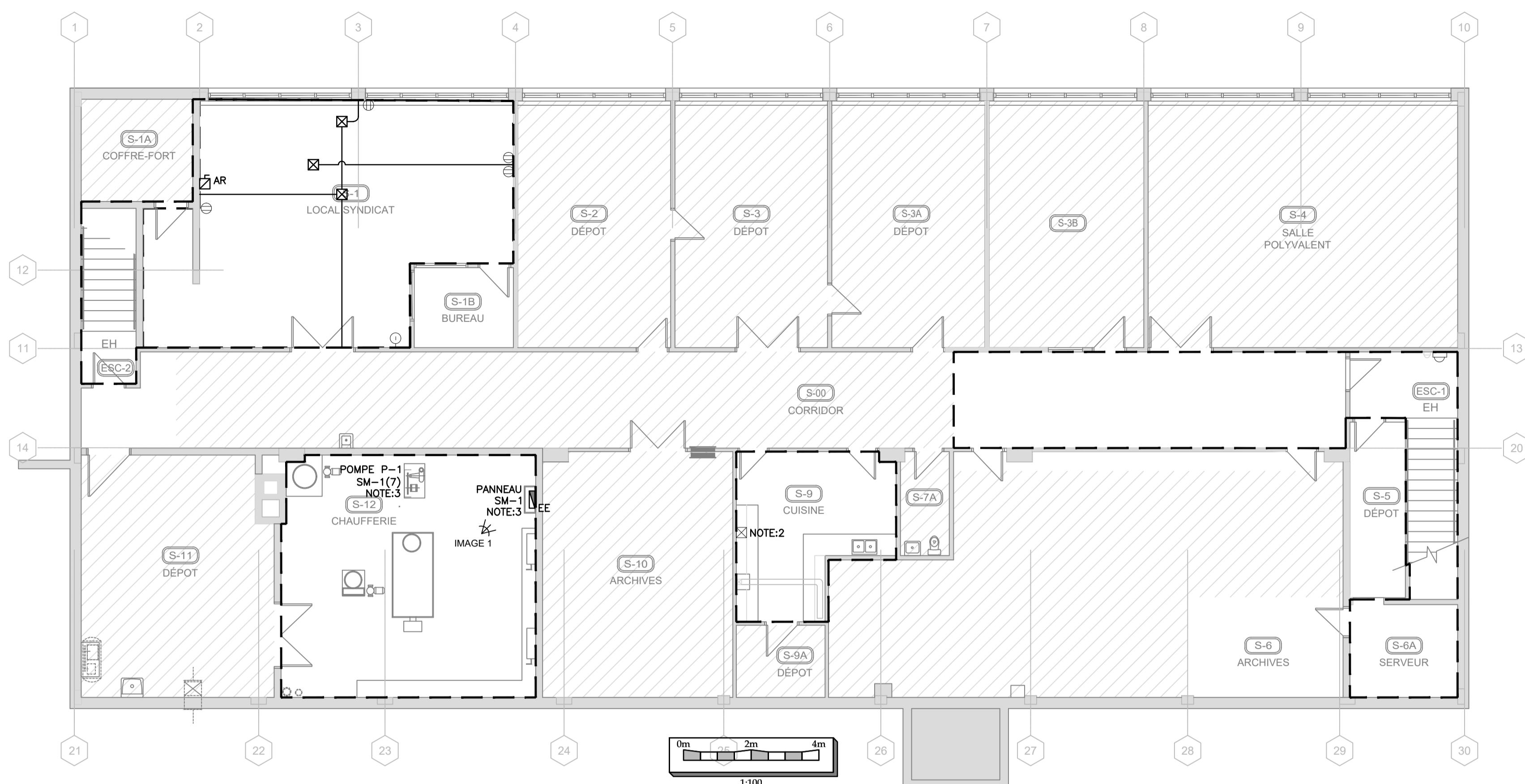


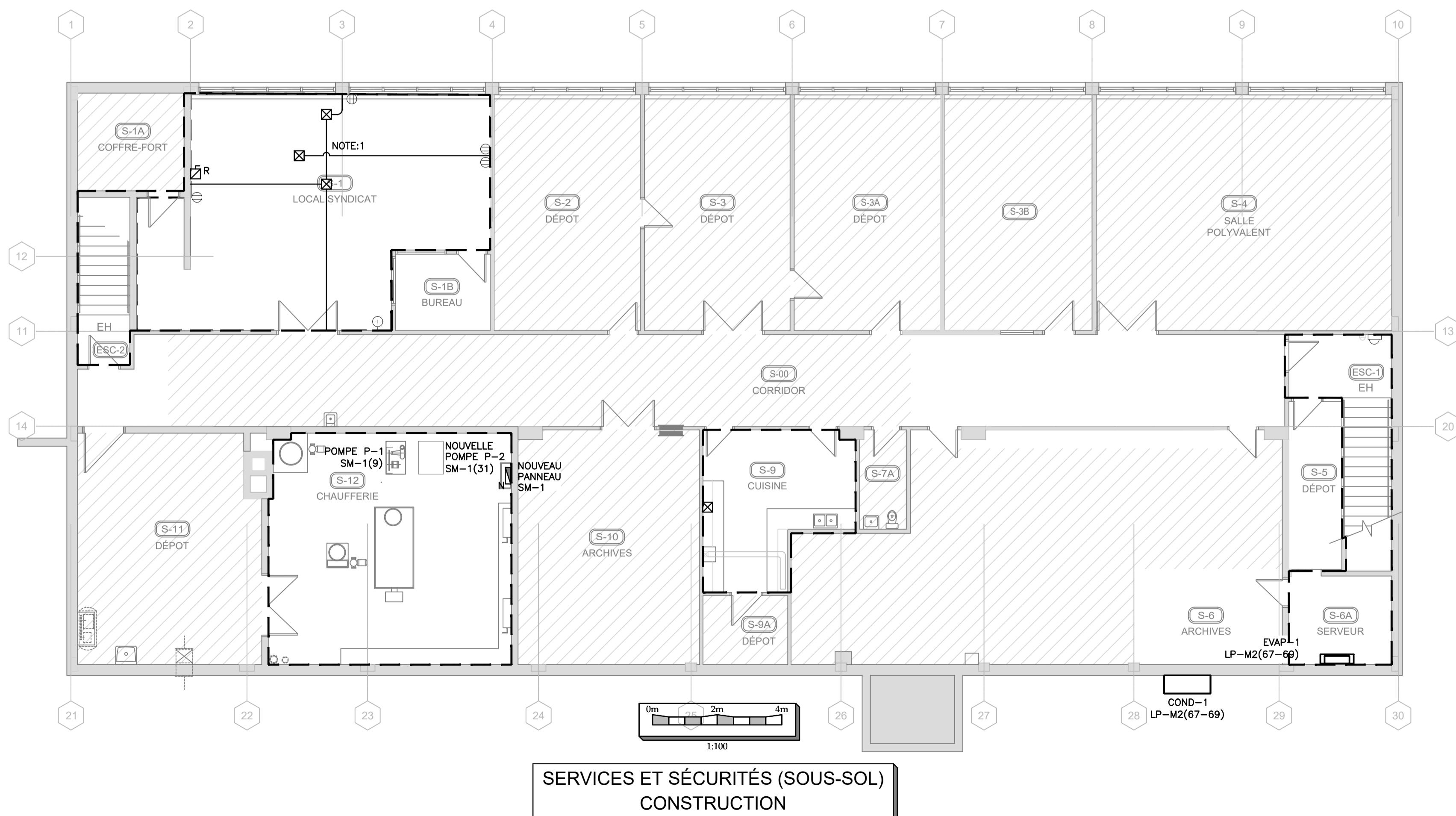


IMAGE  
1



**Notes:**  
NOTES SPÉCIFIQUES:  
1. CONDUITS ET BOÎTES DE JONCTION À RELOCALISER À L'INTÉRIEUR DU NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU.  
2. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA RETIRER LA HOTTTE EXISTANTE, EN INSTALLER UNE NOUVELLE ET RÉUTILISER LE CIRCUIT EXISTANT.  
3. PANNEAU SM-1 À DÉMANTELER ET À ÊTRE REMPLACÉ PAR UN NOUVEAU, RECIRCULER L'EXISTANT DANS LE NOUVEAU PANNEAU (VOIR FEUILLE DE PANNEAU AU PLAN E802).  
4. REFAIRE LE CHEMIN DU CONDUIT POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU PANNEAU SM-1. Voir IMAGE 1.

**CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION**



**CONSULTANTS**  
**DND**  
Ingénierie Électrique intégrée  
T 614-530-2021 | 209 Peel St, Suite 200, Laval, QC, Canada H7L 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3002 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

No.	A.Z.	ÉMIS PAR	DATE
6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13

Sceau

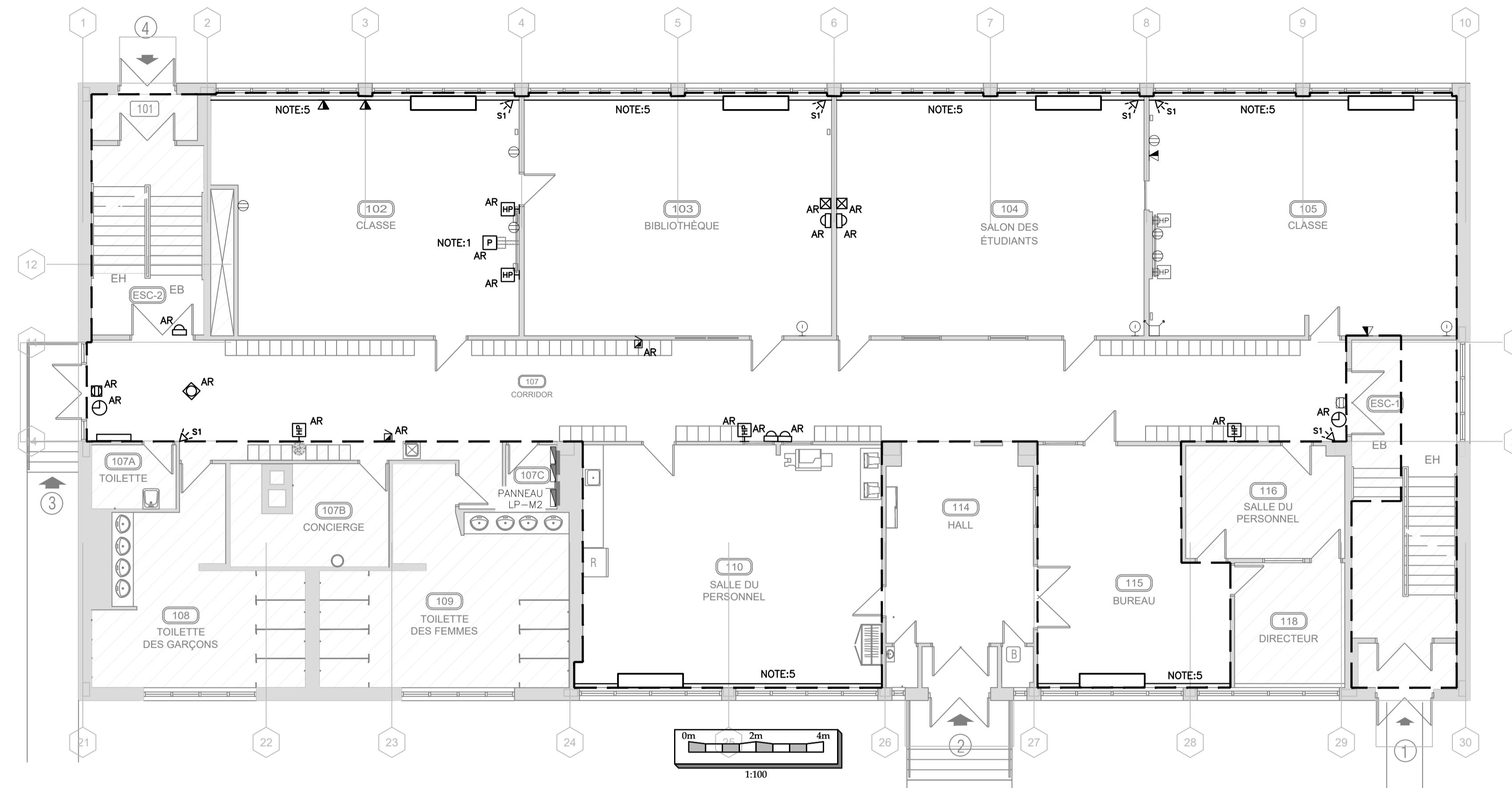
**Client:**  
COMMISSION SCOLAIRE  
SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

**Projet:**  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

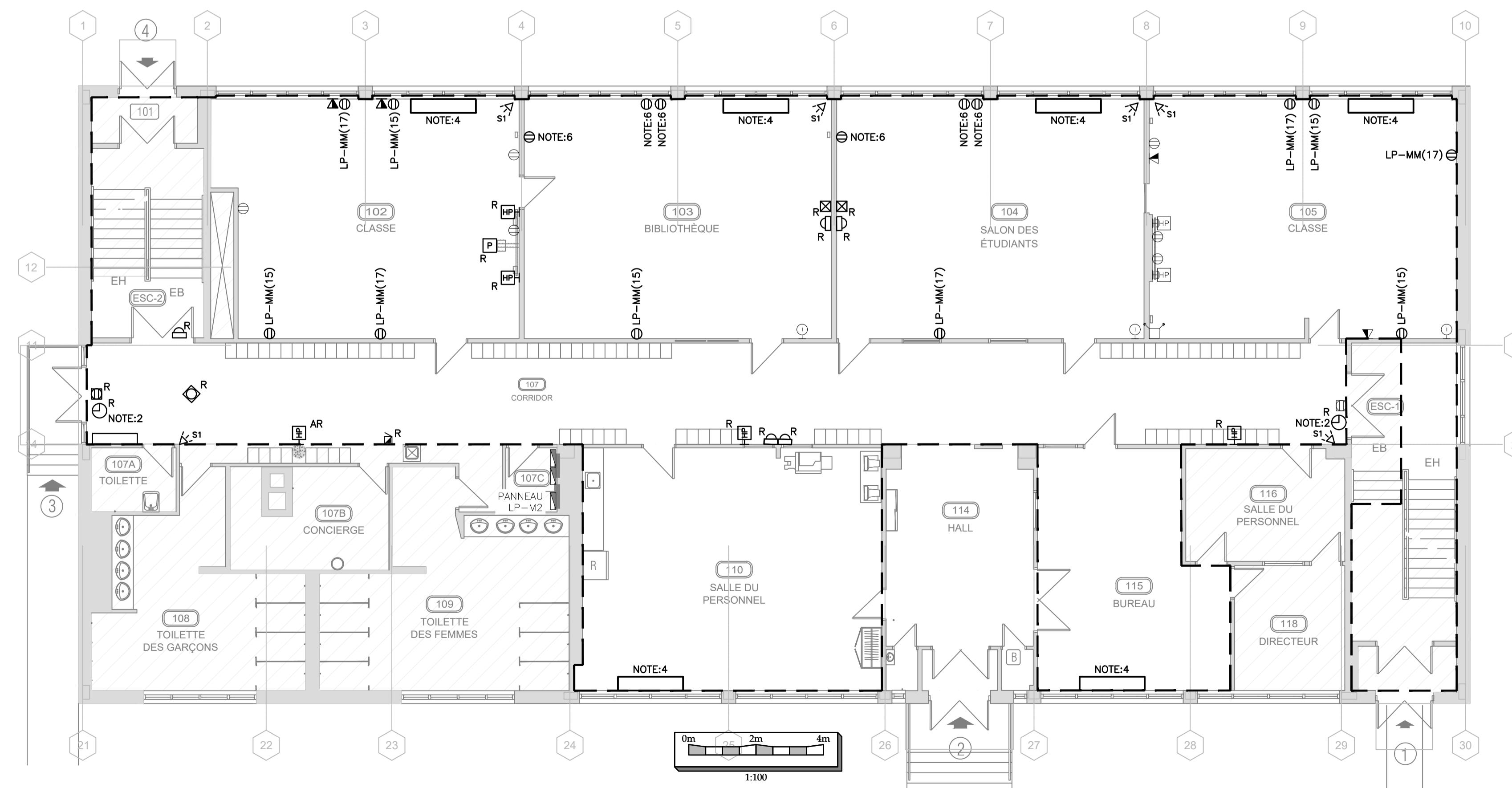
**Adresse du site:**  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

**Titre du dessin:**  
SERVICES ET SÉCURITÉS  
(SOUS-SOL)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION

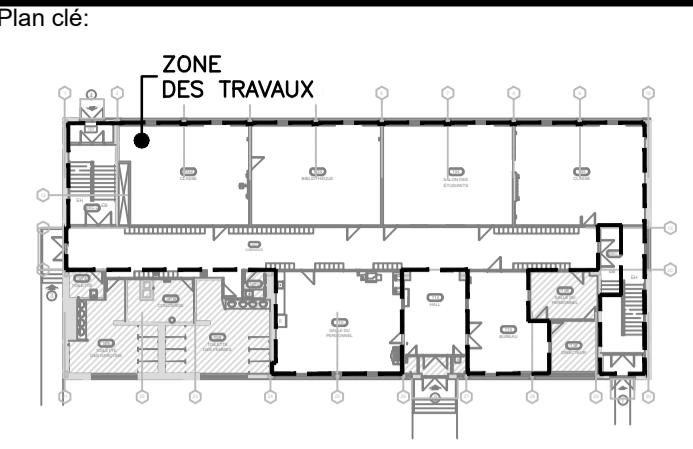
Dessiné(e) par:	Concu par:
S. Cloutier	A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par:	Date:
A. Zerigui, ing.	22 novembre, 2024
No Projet Client:	Échelle:
PI-186-24-P01	Telle qu'indiquée
Dossier No:	Page:
DND241026-27	E301
	Rév:
	6



SERVICES ET SÉCURITÉS (REZ-DE-CHAUSSEÉE)  
DÉMOLITION



SERVICES ET SÉCURITÉS (REZ-DE-CHAUSSEÉE)  
CONSTRUCTION



Notes:  
NOTES GÉNÉRALES:

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES PRISES ÉLECTRIQUES RELOCALISÉES OU NOUVELLES SONT INSTALLÉES EN SURFACE.

NOTES SPÉCIFIQUES:

1. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA DÉPLACER L'ÉCRAN INTERACTIF (ENI) ET LE REINSTALLER. COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACTE AVEC LE CLIENT.

2. PRÉVOIR DES SUPPORTS MÉTALLIQUE POUR FIXER LES HORLOGES NUMÉRIQUES AU PLAFOND SUSPENDU.

3. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA DÉMANTELER L'ALIMENTATION DES VENTILATEURS EXISTANTS COMPRIS DANS LES CABINETS ET RÉALIMENTER LES NOUVEAUX. CONSERVER LE CIRCUIT EXISTANT.

4. DISSIMULER LES CÂBLES D'ALIMENTATION DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE AINSI QUE LES CÂBLES DATA.

5. RAIL DE COURANT À DÉMOLIR C/À PRISE ET DATA. CONSERVER LES CIRCUITS EXISTANTS.

6. RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT DU LOCAL.

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS

**DND**

Ingénierie Électrique intégrée  
T 614-530-2011 | 209 Peel St, Suite 900, Laval, QC, Canada H7L 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3002 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
T 614-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No.	ÉMIS PAR	DATE

Sceau

Client:

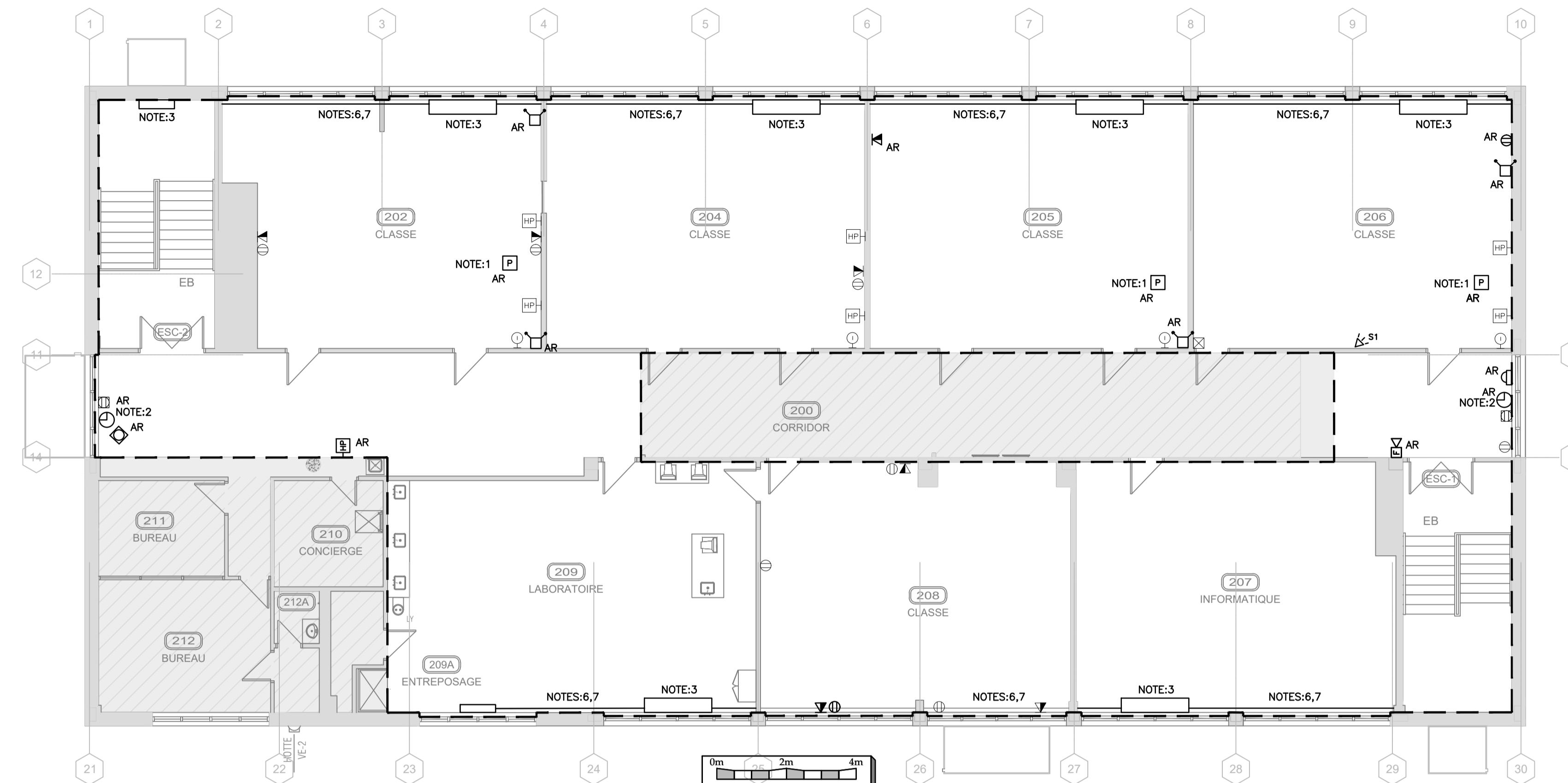


Projet:  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

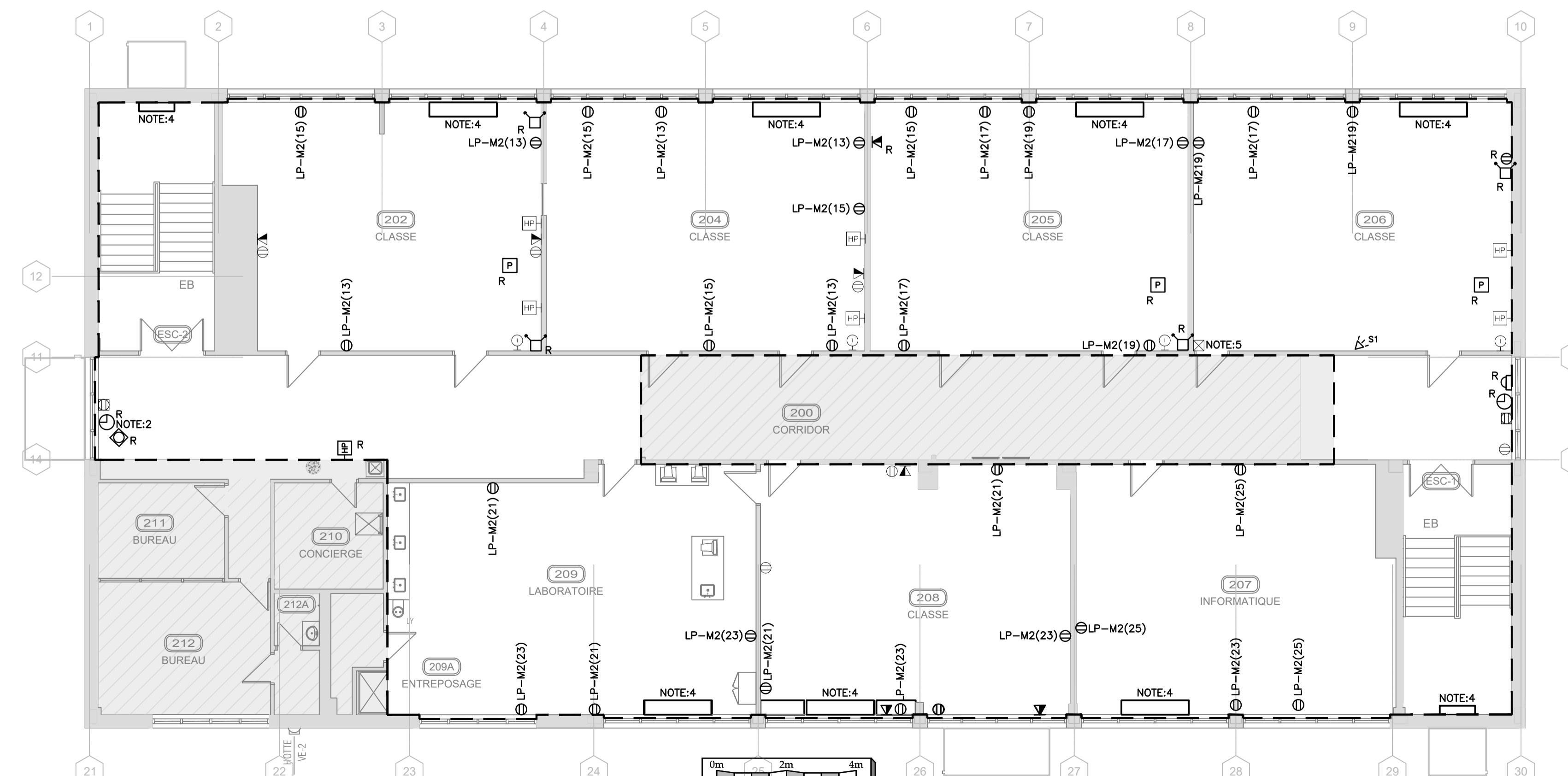
Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
SERVICES ET SÉCURITÉS  
(REZ-DE-CHAUSSEÉE)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION

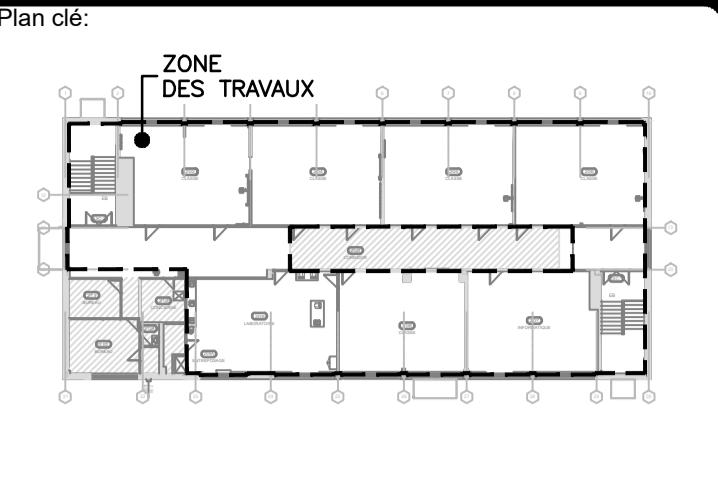
Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E302
	Rév: 6



SERVICES ET SÉCURITÉS (ÉTAGE)  
DÉMOLITION



SERVICES ET SÉCURITÉS (ÉTAGE)  
CONSTRUCTION



Notes:  
NOTES GÉNÉRALES:

A. SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES PRISES ÉLECTRIQUES RELOCALISÉES OU NOUVELLES SONT INSTALLÉES EN SURFACE.

NOTES SPÉCIFIQUES:

1. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT ENLEVER TEMPORAIREMENT LE PROJETEUR ET L'ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SÉCURITAIRE LE TEMPS DES TRAVAUX ET RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LES TRAVAUX.
2. PRÉVOIR DES SUPPORTS MÉTALLIQUES POUR FIXER LES HORLOGES NUMÉRIQUES SUR LE PLAFOND SUSPENDU.
3. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DEVRA DÉMANTELER L'ALIMENTATION DES VENTILATEURS EXISTANTS COMPRIS DANS LES CABINETS ET RÉINSTALLER LES NOUVEAUX. CONSERVER LE CIRCUIT EXISTANT.
4. DISSIMULER LES CÂBLES D'ALIMENTATION DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE AINSI QUE LES CÂBLES DATA.
5. LA BOÎTE DE JONCTION SERA DISSIMULÉE DANS LE NOUVEL ENTREPLAFOND.
6. RAIL DE COURANT À DEMOLIR. CONSERVER LES CIRCUITS EXISTANTS.
7. CONSERVER LES CÂBLES DATA ET LES CACHER PAR UN COUVER FIL EN PVC.
8. RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT.

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**

Ingénierie Électrique intégrée  
T 414-530-2011 | 209 Peel St, Suite 1000, Canada H3L 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3002 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, On, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
T 614-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, Qc, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No	ÉMIS PAR	DATE

Sceau

Client:  
**SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD**

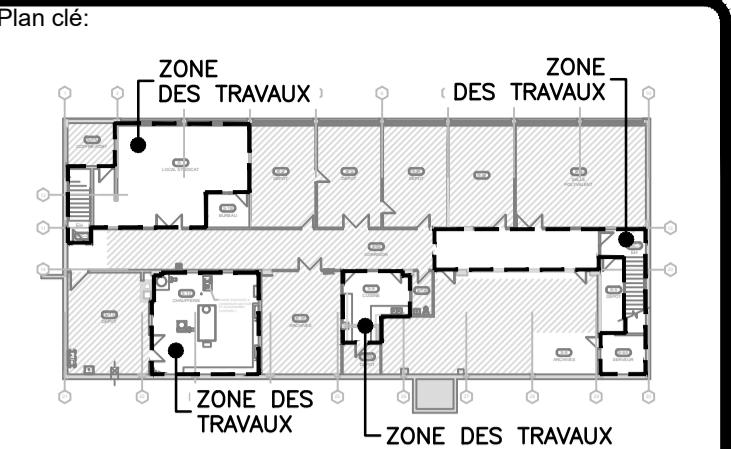
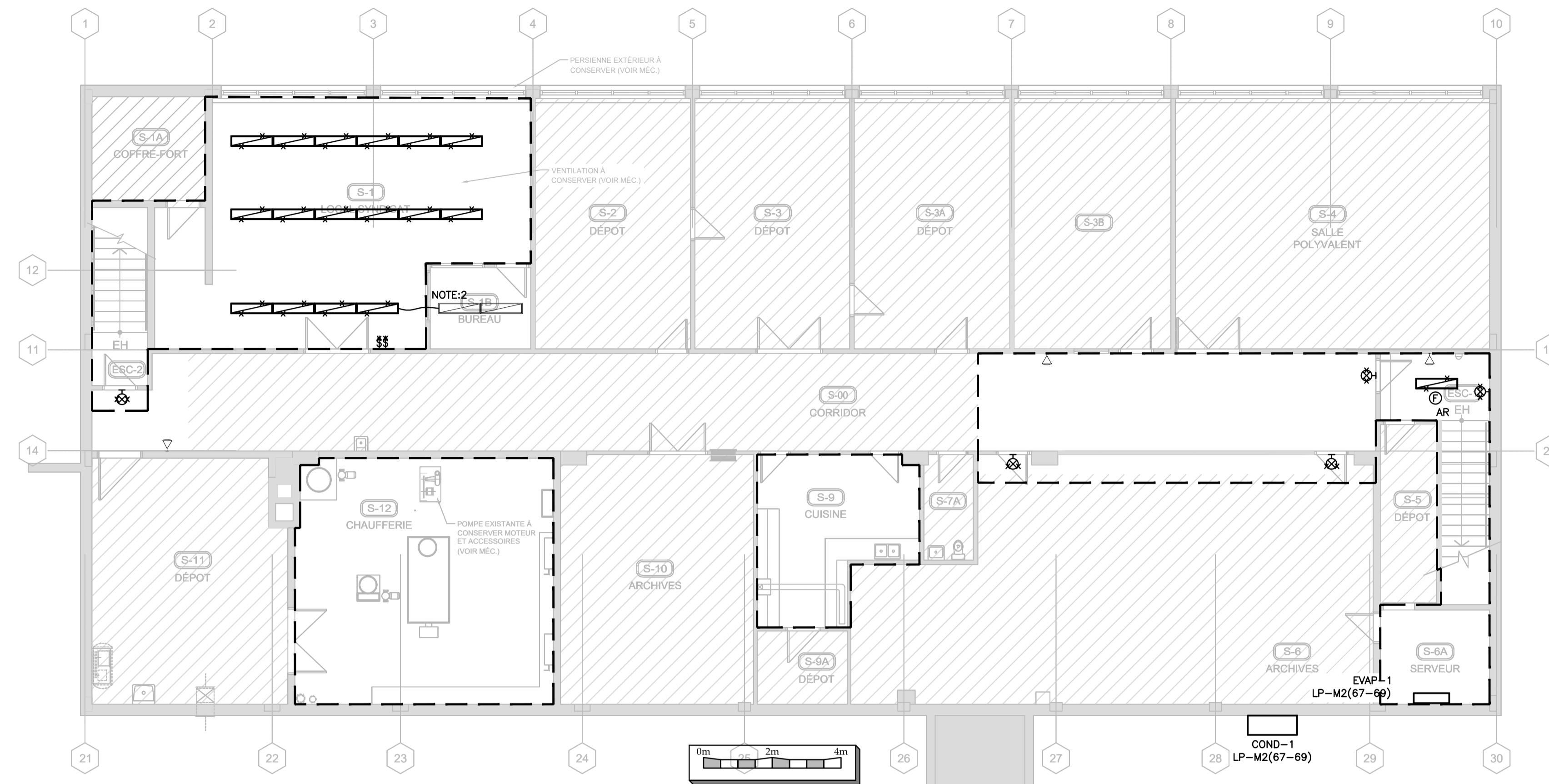
Projet:  
**RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE**

Adresse du site:  
**1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC**

Titre du dessin:  
**SERVICES ET SÉCURITÉS  
(ÉTAGE)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION**

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E303

Rév:  
6



- Notes:
1. NOUVELLE ENSEIGNE DE SORTIE DE STYLE "RUNNING MAN". RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT.
  2. CÂBLE BX QUI ALIMENTE LES LUMINAIRES DU BUREAU S-1B À DÉBRANCHER DES LUMINAIRES DU LOCAL SYNDICAT S-1 lors DES TRAVAUX.
  3. REBRANCHER APRÈS LES TRAVAUX À LA NOUVELLE BOITE DE JONCTION.

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**  
Ingénierie Électrique Intégrée

T 614-530-2011 | 299 Peel St, Suite 200, Ottawa, ON, Canada K1P 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3002 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M5 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	X.Y.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No. PAR	REVISIONS	DATE
			Scœu

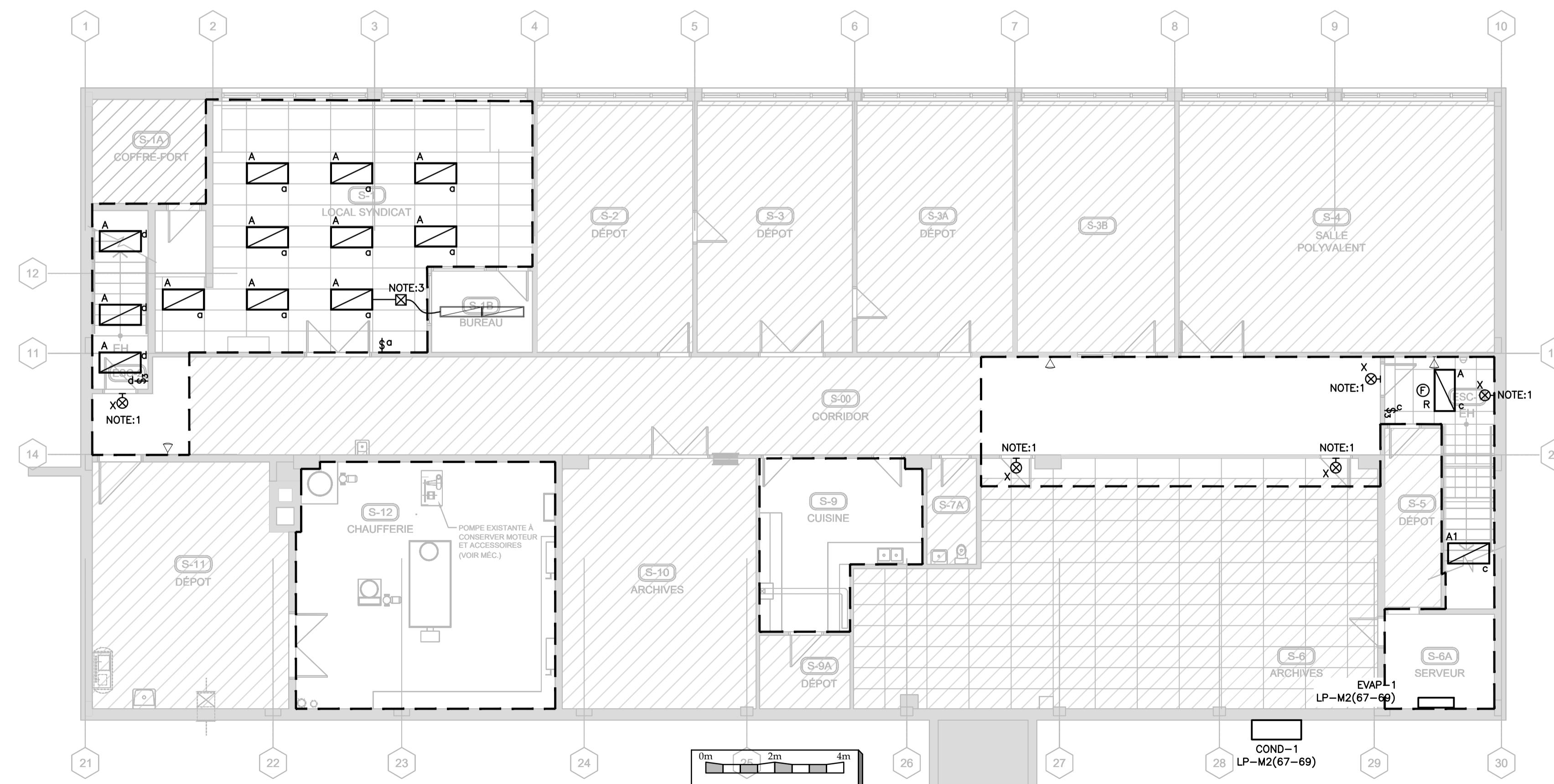
Client:  
COMMISSION SCOLAIRE  
SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

Projet:  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

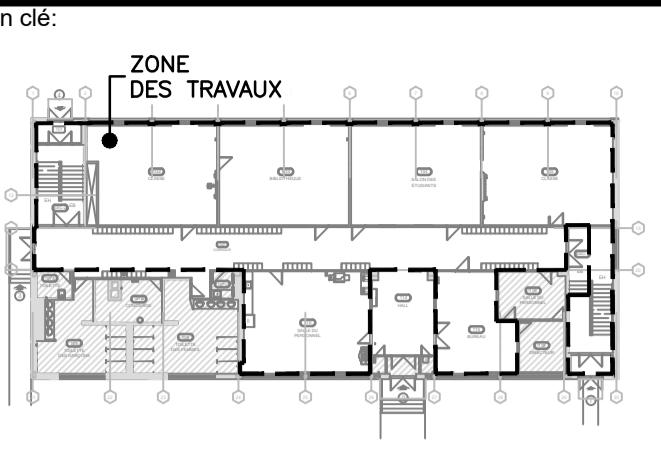
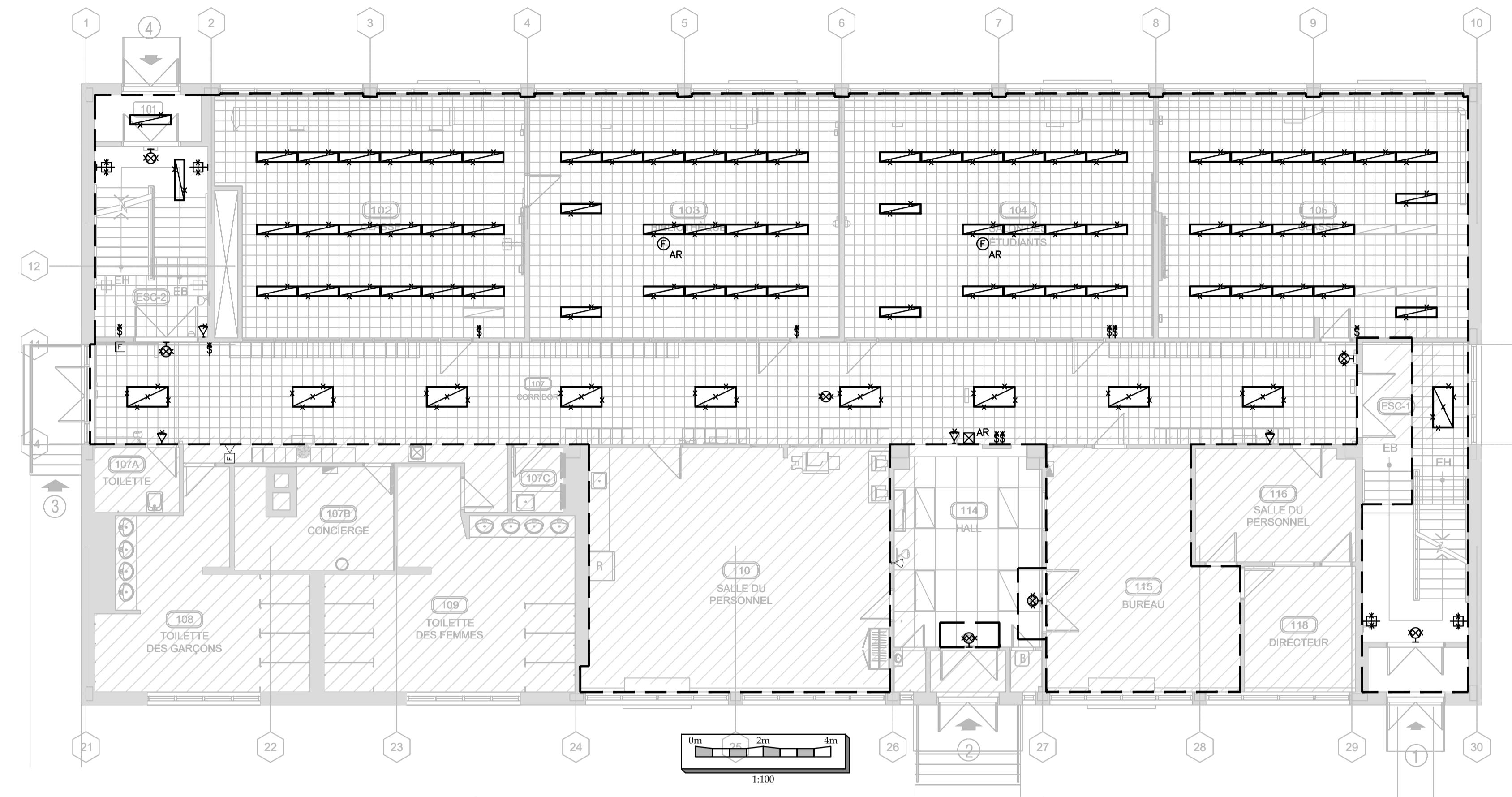
Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE  
(SOUS-SOL)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E401
	Rév: 6



ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (SOUS-SOL)  
CONSTRUCTION



- Notes:
1. NOUVELLE ENSEIGNE DE SORTIE DE STYLE "RUNNING MAN". RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT.
  2. RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT. SI LA CAPACITÉ DU DISJONCTEUR EXISTANT EST ATTEINTE ALORS PRÉVOIR DANS LE MÊME PANNEAU ÉLECTRIQUE UN NOUVEAU CIRCUIT DE MÊME CAPACITÉ.
  3. EMPLACEMENT EXACT À COORDONNER AU CHANTIER.

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**  
Ingénierie Électrique Intégrée

T 614-590-2011 | 209 Peel St, Suite 900, Canada M5H 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3052 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, On, Canada M4M 3M5 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, Qc, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No	ÉMIS PAR	DATE
		REVISIONS	
		Sceau	

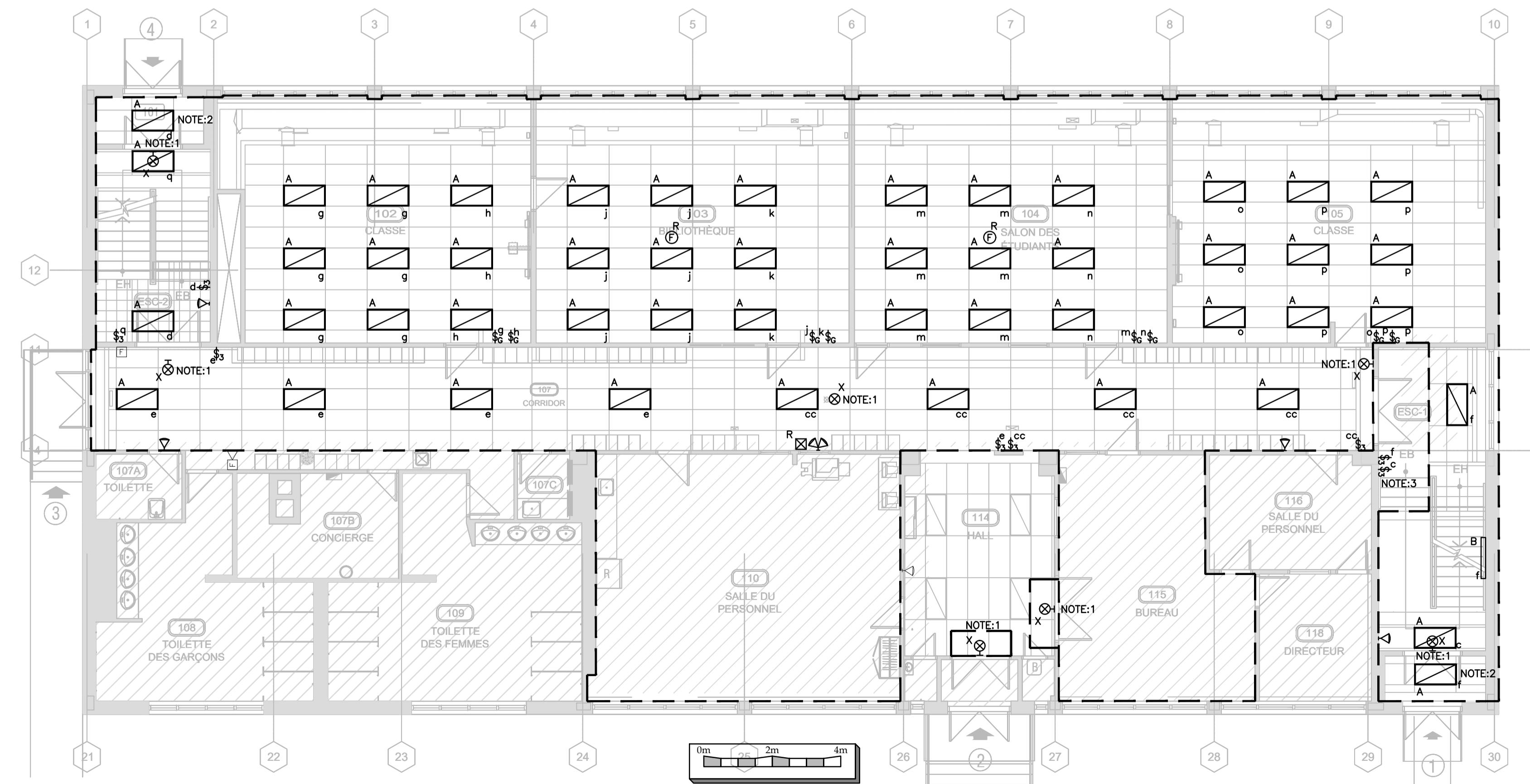
Client:  
  
COMMISSION SCOLAIRE  
SIR WILFRID-LAURIER  
SCHOOL BOARD

Projet:  
**RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE**

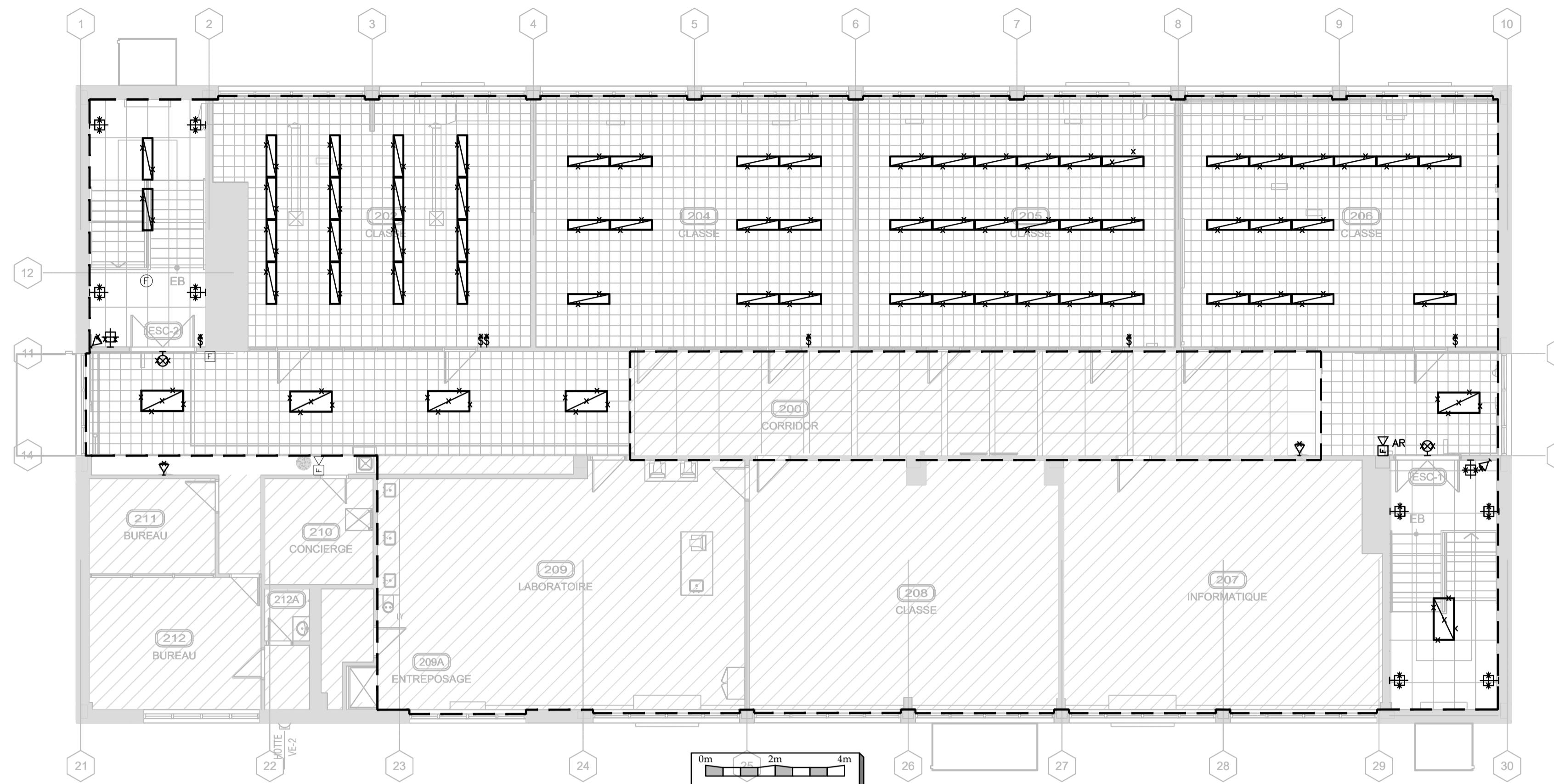
Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
**ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE  
(REZ-DE-CHAUSSEÉ)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION**

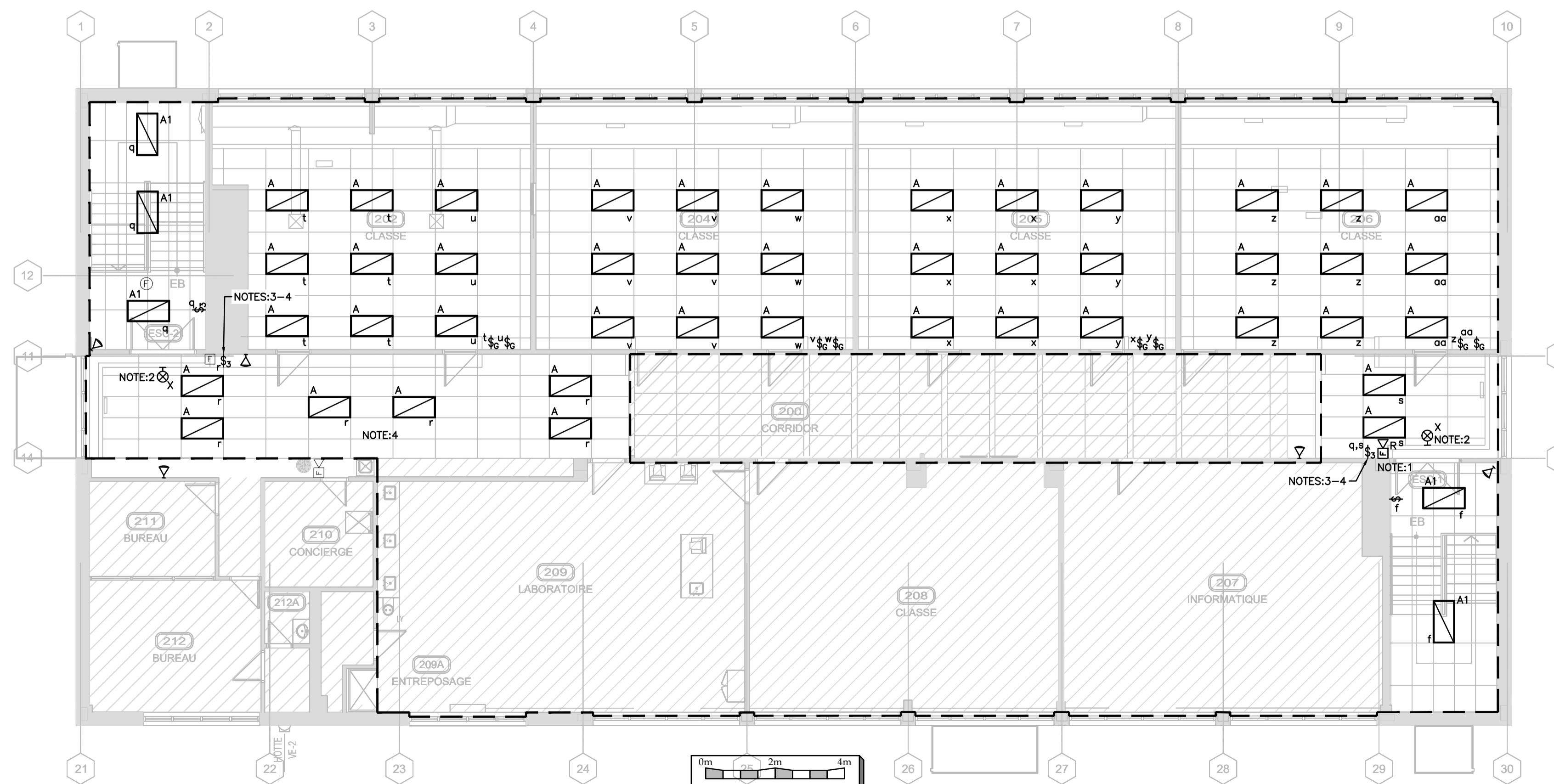
Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E402
	Rév: 6



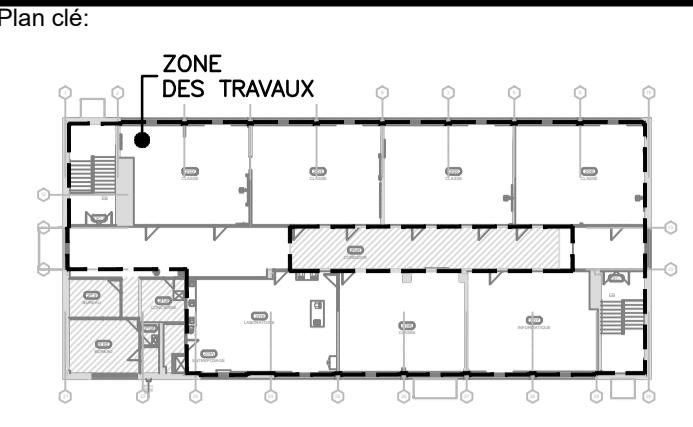
ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (REZ-DE-CHAUSSEÉ)  
CONSTRUCTION



ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (ÉTAGE)  
DÉMOLITION



ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE (ÉTAGE)  
CONSTRUCTION



Notes:  
GÉNÉRALES:

- PRÉVOIR CHANGER LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE EXISTANTS POUR LES CORRIDORS POUR DES NOUVEAUX À 3 VOIES. COORDINATION REQUISE AU CHANTIER.
- LE SYSTÈME D'ALARME INCENDIE NE DOIT PAS ÊTRE RELOCALISER. LA RÉSISTANCE DE FIN DE LIGNE PEUT-ÊTRE CACHÉ DANS L'ENTREPLAFOND, MAIS LE KLAXON DOIT ÊTRE AU-DESSUS DU PLAFOND.
- NOUVELLE ENSEIGNE DE SORTIE DE STYLE "RUNNING MAN". RÉUTILISER LE MÊME CIRCUIT QUE L'EXISTANT.
- NOUVEL INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE À INSTALLER AVEC LES AUTRES INTERRUPTEURS EXISTANTS DU CORRIDOR. EMPLACEMENT EXACT À COORDONNER AU CHANTIER.
- CONTROLER LE NOUVEL ÉCLAIRAGE AINSI QUE L'EXISTANT SUR LE MÊME INTERRUPTEUR.

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**  
Ingénierie Électrique Intégrée  
T 614-530-2011 | 209 Peel St, Suite 200, Canada M5J 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3021 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, On, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, Qc, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No.	ÉMIS PAR	DATE

Sceau

Client:  
  
COMMISSION SCOLAIRE  
SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

Projet:  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
ÉCLAIRAGES ET ALARME INCENDIE  
(ÉTAGE)  
DÉMOLITION / CONSTRUCTION

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Concu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E403

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**  
Ingenierie électrique intégrée  
T 614-530-2011 | 129 Park St, 8th Floor, West Tower, Ottawa, ON, Canada K1P 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3052 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M5 | dndinc.ca  
T 614-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
	No. PAR	REVISIONS	DATE
			Sceau

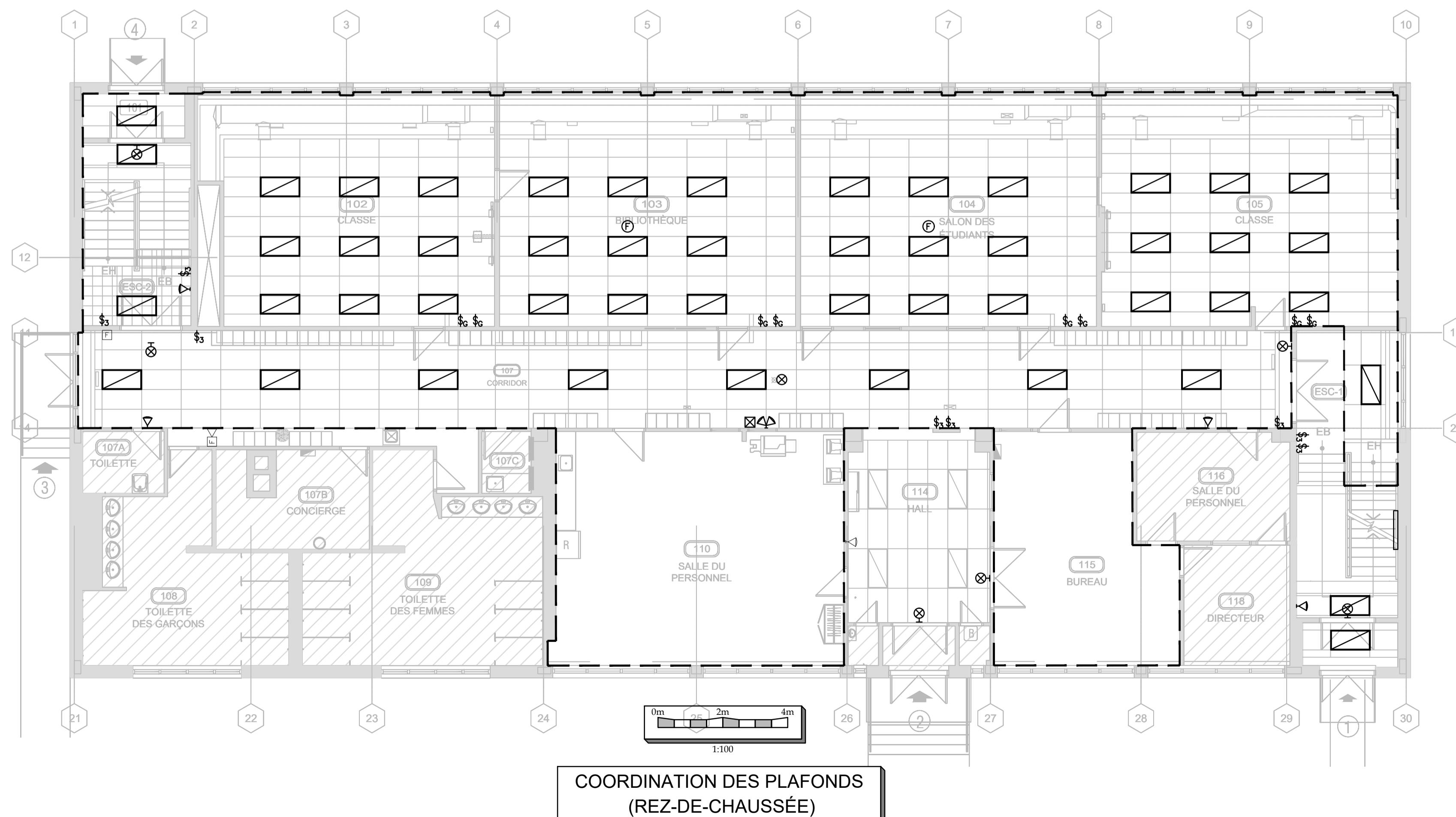
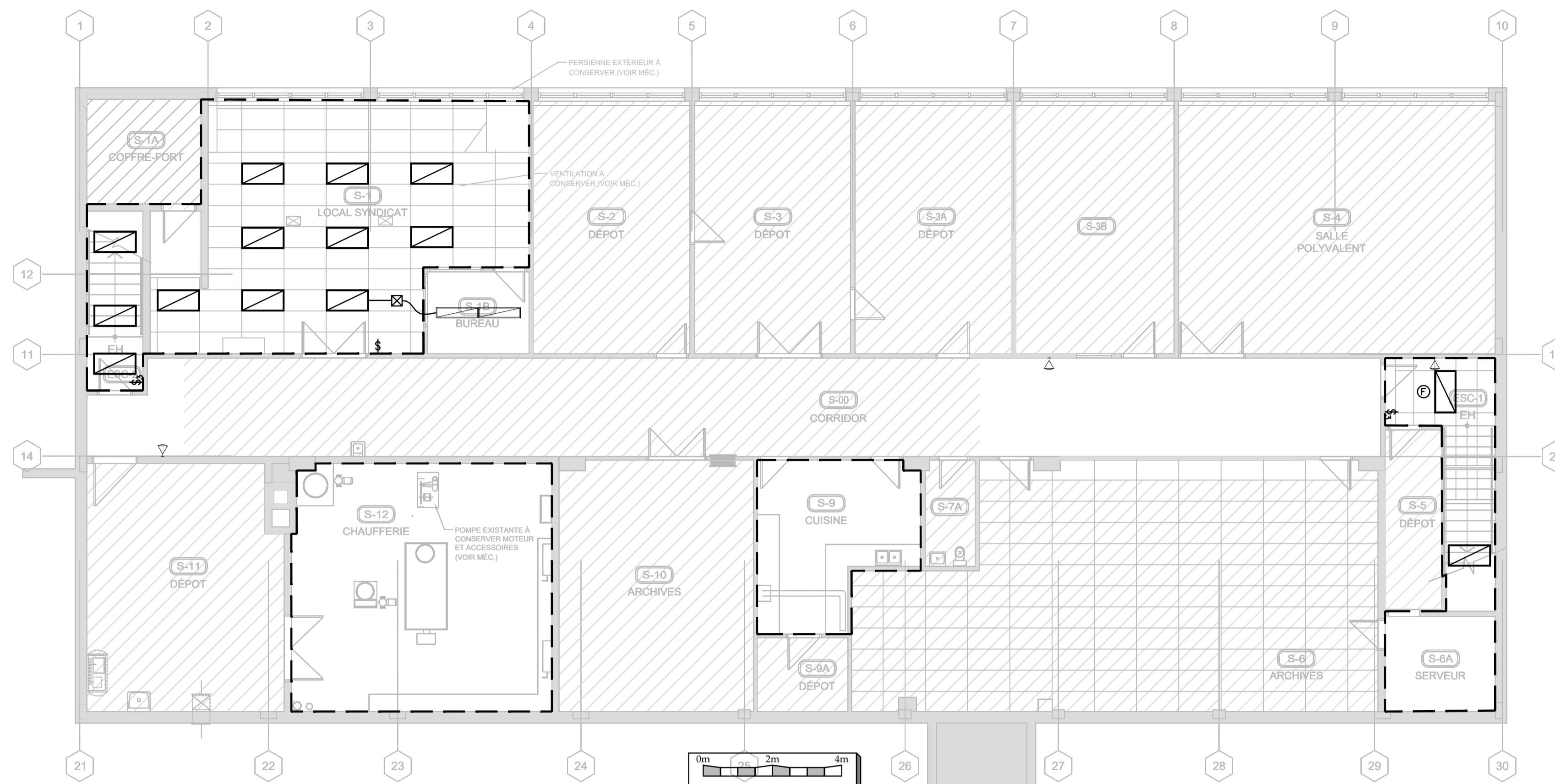
Client:  
COMMISSION SCOLAIRE  
SIR WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

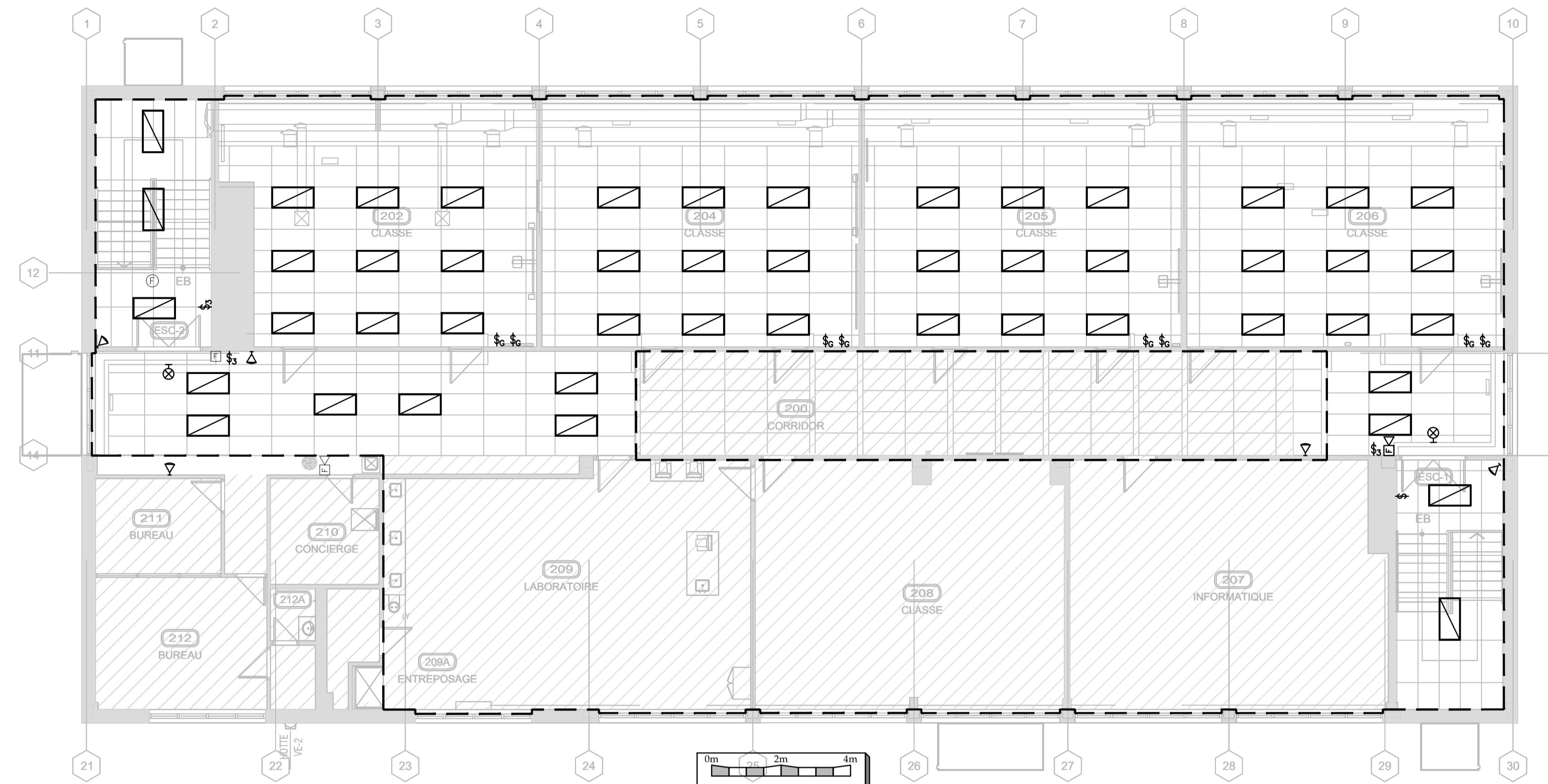
Projet:  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:  
COORDINATIONS DES PLAFONDS  
(SOUS-SOL / REZ-DE-CHAUSSEÉE)  
MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Conçu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Telle qu'indiquée
Dossier No: DND241026-27	Page: E701





COORDINATION DES PLAFONDS  
(ÉTAGE)

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**

Ingénierie Électrique Intégrée  
T 514-590-2011 | 209 Rue St-Eustache Ouest, Laval, QC, Canada H7L 2N5 | dndinc.ca  
T 437-353-3021 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca  
T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13
No. ÉMIS PAR REVISIONS DATE			

Sceau

Client:



Projet:

RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

Adresse du site:

1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:

COORDINATIONS DES PLAFONDS  
(ÉTAGE / TOIT)  
MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE

Dessiné(e) par:

S. Cloutier

Concu par:

A. Zerigui, ing.

Approuvé(e) par:

A. Zerigui, ing.

Date:

22 novembre, 2024

No Projet Client:

PI-186-24-P01

Échelle:

Telle qu'indiquée

Dossier No:

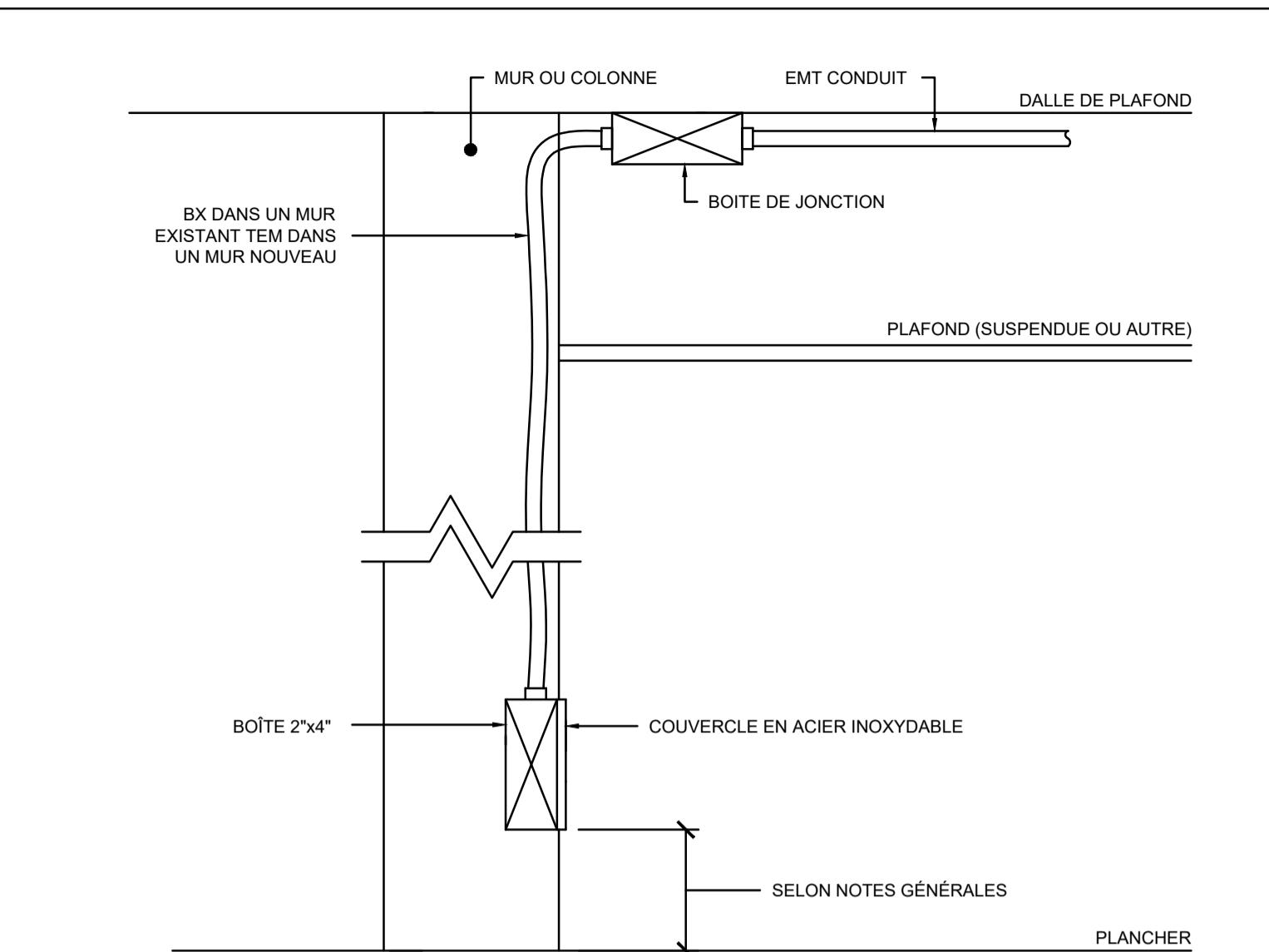
DND241026-27

Page:

E702

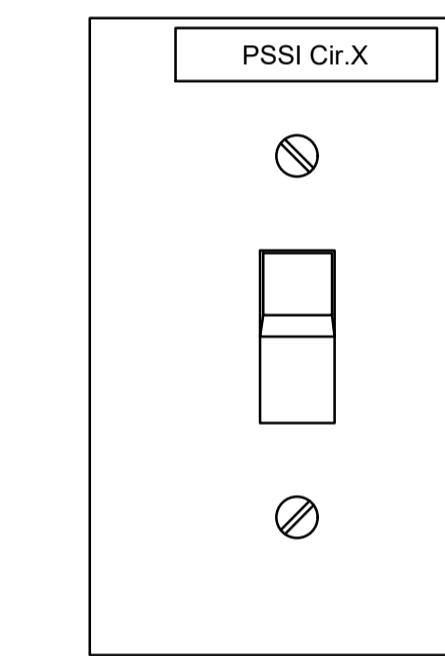
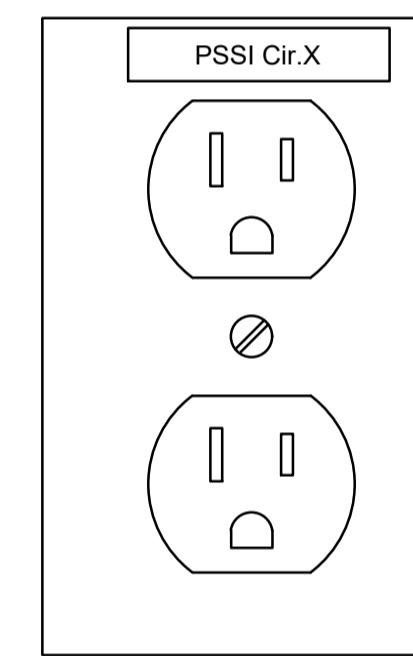
Rév:

6



IN-3

DÉTAIL INSTALLATION  
PRISE DE COURANT OU DATA  
AUCUNE ÉCHELLE



PR-1

INTERRUPTEUR ET  
PRISE DÉTAIL  
AUCUNE ÉCHELLE

CE PLAN NE DOIT  
PAS ÊTRE UTILISÉ  
À DES FINS  
DE CONSTRUCTION

CONSULTANTS  
**DND**

Ingénierie Électrique Intégrée  
T 614-590-2011 | 209 Peel, St-Eustache, Laval, QC, Canada H7L 2N5 | dndinc.ca

T 437-353-3002 | 750 Lake Shore Blvd. East, Toronto, ON, Canada M4M 3M3 | dndinc.ca

T 514-500-3291 | 6300 Avenue Auteuil, Brossard, QC, Canada J4P 3P2 | dndinc.ca

6	A.Z.	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2025/10/10
5	A.Z.	ÉMIS POUR PERMIS	2025/09/16
4	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES FINAUX	2025/08/04
3	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2025/05/09
2	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 90%	2025/03/14
1	A.Z.	ÉMIS POUR COORDINATION	2025/03/12
0	A.Z.	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 30%	2024/12/13

Sceau

Client:



Projet:  
RÉFÉCTION DE PLAFONDS SUSPENDUS  
ET MODIFICATIONS CVAC À L'ÉCOLE  
PHOENIX ALTERNATIVE

Adresse du site:  
1105, RUE VICTOR-MORIN  
DUVERNAY/LAVAL, QUÉBEC

Titre du dessin:

DÉTAILS

Dessiné(e) par: S. Cloutier	Conçu par: A. Zerigui, ing.
Approuvé(e) par: A. Zerigui, ing.	Date: 22 novembre, 2024
No Projet Client: PI-186-24-P01	Échelle: Aucune
Dossier No: DND241026-27	Page: E801
	Rév: 6

Nom du panneau: SM-1 (NOUVEAU)											
Ampérage: 1000A			Type: EN SURFACE			Ampérage: 120/208V			Type: EN SURFACE		
Disjoncteur principal: -											
Description	Watts	Type	Disj	No	No	Disj	Type	Watts	Description		
PRISE A/C (115)	-	P	15	1	2	15	P	-	PRISE A/C (110)		
PRISE A/C (118)	-	P	15	3	4	20	P	-	CONTENEUR RECYCLAGE EXT		
COMPTEUR EAU	-	P	15	5	6	15	P	-	SÉCHE-MAIN (SS)		
ALIM. PROGRAMMEUR A/C #1,2,3	-	P	15	7	8	15	P	-	TOILETTE (SS)		
POMPE P-1	-	M	15	9	10	15	E	-	LUM. URG		
LAVE-VAISSELLE	-	M	15	11	12	15	E	-	STROBOSCOPE		
CCT #14-16, VE-1	-	M	15	13	14	20	M	-	COMPRESSEUR		
CCT #12A	-	M	15	15	16	15	P	-	H.Q. PULSE PRISE		
PRISE PURGEUR	-	M	15	17	18	15	E	-	LUMIÈRE (S-7A)		
POMPE P-4	-	M	15	21	22	20	P	-	PRISES COMPTOIR (S-9)		
A/C (BUREAU SS)	-	M	23	24	25	15	P	-	DISHWASHER (S-9)		
EAU CHAUDE	-	-	25	26	27	15	P	-	PRISES (S-1)		
Barre de MALT:											
Barre de MALT isolée:											
E-Éclairage:	0	Watt	H-Humidificateur:	0	Watt	TOTAL: 0 Watt					
P-Prises:	0	Watt	R-Réfrigérateur:	0	Watt						
C-Chauffage:	0	Watt	PA-Panneau élec:	0	Watt						
M-Moteurs:	0	Watt	T-Equip. Tél.:	0	Watt	TOTAL: 0 A					

Nom du panneau: PANNEAU SM-1 (DÉMOLITION)											
Ampérage: 1000A			Type: SQUARE D			Ampérage: 120/208V			Type: EN SURFACE		
Disjoncteur principal: -											
Description	Watts	Type	Disj	No	No	Disj	Type	Watts	Description		
PRISE A/C (115)	-	P	15	1	2	15	P	-	PRISE A/C (110)		
PRISE A/C (118)	-	P	15	3	4	20	P	-	CONTENEUR RECYCLAGE EXT		
COMPTEUR EAU	-	P	15	5	6	15	P	-	SÉCHE-MAIN (SS)		
ALIM. PROGRAMMEUR A/C #1,2,3	-	P	15	7	8	15	P	-	TOILETTE (SS)		
POMPE P-1	-	M	15	9	10	15	E	-	LUM. URG		
LAVE-VAISSELLE	-	M	15	11	12	15	E	-	STROBOSCOPE		
CCT #14-16, VE-1	-	M	15	13	14	20	M	-	COMPRESSEUR		
CCT #12A	-	M	15	15	16	15	E	-	H.Q. PULSE PRISE		
PRISE PURGEUR	-	M	15	17	18	15	E	-	LUMIÈRE (S-7A)		
POMPE P-4	-	M	15	21	22	20	P	-	PRISES COMPTOIR (S-9)		
A/C (BUREAU SS)	-	M	23	24	25	15	P	-	DISHWASHER (S-9)		
EAU CHAUDE	-	-	25	26	27	15	P	-	PRISES (S-1)		
Barre de MALT:											
Barre de MALT isolée:											
E-Éclairage:	0	Watt	H-Humidificateur:	0	Watt	TOTAL: 0 Watt					
P-Prises:	0	Watt	R-Réfrigérateur:	0	Watt						
C-Chauffage:	0	Watt	PA-Panneau élec:	0	Watt						
M-Moteurs:	0	Watt	T-Equip. Tél.:	0	Watt	TOTAL: 0 A					

Nom du panneau: PANNEAU LP-MM (EXISTANT)											
Ampérage: 225A			Type: FEDERAL PIONEER (NBLP 24-3L)			Voltage: 120/240V			Installation:		
Disjoncteur principal: -											
Description	Watts	Type	Disj	No	No	Disj	Type	Watts	Description		
PRISE A/C (115)	-	P	15/15	20	1	15/15	P	-	PRISE A/C (110)		
PRISE A/C (118)	-	P	15/15	3	4	20	P	-	CONTENEUR RECYCLAGE EXT		
COMPTEUR EAU	-	P	15	5	6	15/15	P	-	SÉCHE-MAIN (SS)		
ALIM. PROGRAMMEUR A/C #1,2,3	-	P	15/15	7	8	15	P	-	TOILETTE (SS)		
POMPE P-1, LAVE-VAISSELLE	-	M	15/15	9	10	15/15	E	-	LUM. URG. 15B STROBOSCOPE		
CCT #14-16, VE-1	-	M	15/15	11	12	20	M	-	COMPRESSEUR		
CCT #12A	-	M	15/15	13	14	15	P	-	H.Q. PULSE PRISE		
PRISE PURGEUR	-	M	15/15	15	16	15	E	-	LUMIÈRE (S-7A)		
POMPE P-4	-	M	15/15	17	18	15	P	-	PRISES COMPTOIR (S-9)		
A/C (BUREAU SS)	-	M	15/15	20	21	22	P	-	DISHWASHER (S-9)		
EAU CHAUDE	-	-	25	26	27	15	P	-	PRISES (S-1)		
Barre de MALT:											
Barre de MALT isolée:											
E-Éclairage:	0	Watt	H-Humidificateur:	0	Watt	TOTAL: 0 Watt					
P-Prises:	0	Watt	R-Réfrigérateur:	0	Watt						
C-Chauffage:	0	Watt	PA-Panneau élec:	0	Watt						
M-Moteurs:	0	Watt	T-Equip. Tél.:	0	Watt	TOTAL: 0 A					

Nom du panneau: PANNEAU LP-MM (MODIFIÉ)											
Ampérage: 225A			Type: FEDERAL PIONEER (NBLP 24-3L)			Voltage: 120/240V					